



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6194^e séance

Mardi 29 septembre 2009, à 10 h 25
New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Rice/M ^{me} DiCarlo	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Guillermet
	Croatie	M. Vilović
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Turquie	M. Davutoğlu
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2009/475)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 25.

Hommage à M^{me} Norma Chan, Chef du Service du secrétariat du Conseil de sécurité

La Présidente (*parle en anglais*) : Avant que nous n'entamions notre débat sur l'Afghanistan et que je ne donne la parole au Représentant spécial, M. Eide, je voudrais prendre quelques minutes pour rendre hommage à M^{me} Norma Chan, chef du Service du secrétariat du Conseil de sécurité. Beaucoup d'entre nous, dont moi-même, savent – même si certains d'entre nous refusent de l'accepter – que Norma prendra sa retraite demain après une carrière de 36 ans à l'Organisation des Nations Unies.

Considérée parfois comme le sixième membre permanent, Norma est une institution au sein du Conseil de sécurité. Elle est arrivée à la Division des affaires du Conseil de sécurité en mai 1978. Mis à part trois années passées à Vienne, elle a été au service du Conseil sans arrêt depuis cette date. Autrement dit, Norma aura travaillé avec plus de 100 États Membres différents et plus de 330 présidents du Conseil de sécurité, ce qui constitue un record sans précédent et sans pareil qui ne risque guère d'être battu.

Mais ce n'est pas seulement la durée de son service qui sort de l'ordinaire, c'est également ses compétences, son professionnalisme et son intégrité de tous les jours. Norma était présente pour guider le Conseil dans les moments cruciaux comme au quotidien, pour veiller à ce que le travail soit fait et bien fait.

De nombreux présidents et premiers ministres, des centaines de ministres des affaires étrangères et des milliers de représentants permanents des États, qu'ils soient membres ou non du Conseil, ont pu profiter de ses conseils avisés et de son expertise comme je l'ai fait moi-même tous les jours ce mois-ci. En tant que nouvelle ambassadrice, j'ai pu compter sur Norma pour m'aider à comprendre les tenants et les aboutissants des séances du Conseil, – les précédents, la procédure –, et comment maîtriser et peaufiner ses fameux textes pour les séances officielles.

De nombreuses personnes sur le point de prendre leur retraite consacrent leur dernier mois de travail aux déjeuners et dîners d'adieu et à mettre la touche finale à leurs activités, mais pas Norma. Pour son dernier mois, elle a travaillé aussi dur que par le passé en nous aidant à préparer le cinquième sommet de toute

l'histoire du Conseil toujours avec un professionnalisme, une énergie et un enthousiasme inépuisables. Jusqu'au plus petit détail, elle a galvanisé son équipe et a porté le processus de bout en bout.

Nous exprimons donc à Norma notre profonde reconnaissance pour son dévouement et les services qu'elle a rendus au Conseil, à nous tous, et au progrès de la paix et de la sécurité dans le monde. Sa retraite méritée est une grande perte pour nous tous, mais nous nous réjouissons avec elle des nouvelles aventures qui l'attendent.

Je demande aux membres du Conseil de se joindre à moi pour présenter à Norma Chan nos meilleurs vœux et la remercier pour son travail remarquable au service de la paix et de la sécurité mondiales et pour son dévouement à la tâche capitale du Conseil de sécurité de l'ONU.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2009/475)

La Présidente (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Afghanistan une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation de la Présidente, M. Spantâ (Afghanistan) prend place à la table du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, S. E. M. Rangin Dâdfâr Spantâ.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire,

M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/475, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Je donne à présent la parole à M. Eide.

M. Eide (*parle en anglais*) : Nous sommes à l'évidence à un moment décisif, pour l'Afghanistan et en Afghanistan. Un certain nombre de décisions cruciales seront prises, en effet, dans les prochaines semaines. Ensemble, elles décideront de nos chances de réussite s'agissant de mettre fin à un conflit devenu de plus en plus intense au cours des derniers mois. Je n'en citerai ici que quelques-unes.

Tout d'abord, évidemment, les résultats définitifs des élections du 20 août vont être publiés et validés. Le futur président va devoir alors décider alors de la composition de son gouvernement et de son programme politique. L'une des décisions à prendre portera sur les modalités d'un processus de paix et de réconciliation. Des décisions devront être prises concernant la taille et la composition futures des forces militaires internationales et des forces de sécurité afghanes. Enfin, des décisions devront être prises concernant les priorités de l'aide internationale au développement et la façon dont elle sera attribuée.

Face à des décisions de cette importance, je me dois de souligner que nous ne pouvons plus désormais nous permettre de continuer comme si de rien n'était. Nous n'avons plus le choix. Il nous faut, en quelque sorte, changer notre façon de penser.

Rien de ce que je voudrais demander au Conseil n'est fondamentalement nouveau. Nous nous sommes déjà mis d'accord. Cela a été débattu, cela a été écrit. La décision en a été solennellement prise dans des documents internationaux. Mais il y a un problème :

nous ne les avons pas mises en œuvre. Si nous le faisons, je pense que nos engagements peuvent avoir un impact considérable sur le terrain. Mais si nous ne les mettons pas en œuvre, si nous évitons de prendre des décisions difficiles, la situation générale sur le terrain continuera de s'aggraver.

Premièrement, j'évoquerai les élections en quelques mots. Certes, des fraudes et des irrégularités ont été commises par des agents électoraux, des candidats et leurs partisans et par des fonctionnaires. La participation a été faible, presque aussi faible que celles des élections au Parlement européen. Mais, l'Afghanistan est un pays en conflit. Ce jour du 20 août 2009, le nombre d'incidents a atteint des niveaux que l'on n'avait pas vus depuis 2002.

Néanmoins, plus de bureaux de vote ont été ouverts que lors des élections de 2004 et 2005. Les forces de sécurité et la Commission électorale indépendante ont fait de leur mieux pour faciliter l'accès des électeurs aux bureaux de vote, et ce, comme je l'ai déjà dit, dans un pays non seulement en conflit, mais caractérisé également par la faiblesse de ses institutions et de son infrastructure, et par un énorme pourcentage d'analphabètes, qui sont obligés en outre de se prononcer sur des bulletins de vote où figuraient 41 candidats à la présidence. C'est dire la complexité de la situation.

Mais je tiens à mettre l'accent sur quelques éléments positifs que nous ne devons pas oublier. Le public s'est engagé durant la campagne électorale d'une façon que l'on n'avait jamais vue en Afghanistan auparavant. Un réel débat s'est tenu au sujet de divers projets politiques, un débat auquel le peuple afghan n'avait jamais assisté auparavant. À mon avis, la force de cet engagement du public prouve à quel point le peuple afghan voulait ces élections et voulait poursuivre le processus démocratique dans le pays.

Il y a deux semaines, beaucoup pensaient que le processus électoral était sur le point de péricliter. Mais il est resté sur la bonne voie. La Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral ont travaillé ensemble lors de ces dernières étapes. Avec l'aide d'experts venus de l'étranger, on a décidé de mener un audit pour déterminer le nombre de cas de fraude et les résultats définitifs. Les urnes électORALES vont être acheminées maintenant vers Kaboul pour que l'on procède à l'audit final.

Ce processus est conforme, étape par étape, aux normes internationales. Il a été utilisé lors d'autres

élections complexes. Il devrait nous permettre de parvenir à un résultat crédible et légitime. Parallèlement, cet audit nous permettra de déterminer dans un court laps de temps les résultats définitifs. Cela veut dire qu'un deuxième tour, s'il s'avère nécessaire, pourra être organisé avant l'hiver, ce qui permettra d'en éviter une longue période d'instabilité ou de vide politique.

Nous nous sommes fait aider des experts les plus chevronnés du monde – dans le domaine des processus électoraux et des statistiques, etc. –, en plus du personnel excellent présent sur le terrain. Il s'agit, maintenant, pour la Commission du contentieux électoral de déterminer s'il y a eu fraude et d'annuler les bulletins de vote en cause, tout en évitant de priver de leur droit électoral les électeurs qui ont voté de bonne foi, et ce, dans un environnement culturel où de nombreuses personnes n'avaient jamais vu un bulletin de vote ni utilisé un stylo.

Lorsque le résultat définitif aura été validé, il devra être respecté par les candidats et leurs partisans. Ce que la grande majorité des Afghans veulent désormais, c'est voir l'aboutissement du processus électoral, la formation d'un gouvernement et une amélioration de leurs conditions de vie. Ensuite, des décisions importantes devront être prises par le futur président afghan, à savoir, d'abord, la nomination d'un gouvernement capable d'inspirer le peuple et de lui redonner confiance. Ce sera également le premier signe important, nécessaire, pour la communauté internationale, qui permettra de renforcer l'engagement du public au sein des pays donateurs et des pays fournisseurs de contingents. À ce stade, alors que le débat s'intensifie à propos de l'Afghanistan au sein de la communauté internationale, un tel signal est d'une importance vitale.

De plus, nous ne pouvons pas laisser les seigneurs de la guerre et les puissances influentes du passé, ainsi que leur politique de fragmentation, contaminer les institutions de l'avenir. Nous avons besoin d'une communauté de vues et d'un partage des responsabilités, qui jusqu'ici ont fait défaut. Certes, faire disparaître l'influence des forces qui divisent ne se fait pas du jour au lendemain. Toutefois, ces forces doivent aussi comprendre que, dans un conflit qui ne cesse de s'étendre par sa portée et son intensité, il faudra qu'elles renoncent à leurs politiques de division et à leurs intérêts personnels.

On ne saurait laisser les pouvoirs locaux et régionaux entraver les efforts visant à construire un Afghanistan cohérent, et de cette façon ouvrir des possibilités que les insurgés pourraient exploiter. À cet égard également, la communauté internationale a un rôle important à jouer; au lieu de rendre hommage à ceux qui s'opposent au Gouvernement par des moyens antidémocratiques et illégaux, et de les enrichir, nous devons montrer clairement que la voie autre que la coopération et la communauté de vues est la marginalisation.

Le deuxième défi du futur Président sera de déterminer un ordre du jour qui corresponde véritablement aux préoccupations du peuple. Une meilleure gouvernance au niveau des provinces et des districts, une lutte intensifiée contre la corruption, un plus grand respect de l'état de droit, la fin de la culture de l'impunité et la promotion d'une justice sociale et économique doivent être des points importants de cet ordre du jour. Je dois souligner que nous avons besoin d'un nouveau pacte entre le Gouvernement afghan et son peuple. Ce pacte sera aussi la pierre angulaire d'un engagement renouvelé de la communauté internationale envers l'Afghanistan.

On me demande souvent si notre aide devrait être soumise à certaines conditions. Il y a, selon moi, une condition de facto : les décisions des pays donateurs et fournisseurs de contingents ne se prennent pas autour de tables de conférences, de Conseils des ministres, pas même au sein du Conseil de sécurité. Elles se prennent autour des tables de cuisine, dans les salles de séjour où l'opinion publique prend forme. Et la force de cet appui public au sein de la communauté internationale dépend de la disposition du Gouvernement afghan à se rapprocher des préoccupations de son peuple. Le futur Gouvernement afghan doit en être pleinement conscient.

Des décisions importantes seront aussi exigées par la communauté internationale. Concernant la sécurité, le général McChrystal vient de présenter son évaluation. Celle-ci est claire, directe mais exigeante. Ses thèmes principaux sont la nécessité de changer la culture opérationnelle et se rapprocher de la population, d'améliorer l'unité des efforts, de concentrer les ressources et l'efficacité des forces de sécurité nationale afghanes. Je me félicite de son évaluation, surtout de l'accent qu'il a mis sur la sensibilité culturelle et sur le besoin d'établir une relation différente avec la population dans de nombreux secteurs.

Je ne souhaite pas intervenir dans le débat sur la question de savoir s'il faut d'autres forces de combat internationales. Cependant, je voudrais faire des observations sur la perspective à plus long terme. Nous sommes d'accord sur la nécessité d'améliorer la force et la capacité de la police et de l'armée afghanes. L'augmentation des effectifs de l'armée est en avance sur le calendrier et devrait pouvoir atteindre l'objectif de 135 000 hommes d'ici à octobre 2010. Cela est encourageant, bien qu'une augmentation significative supplémentaire soit nécessaire au cours des années suivantes. Cependant, si l'armée afghane doit assumer de plus grandes responsabilités et mener des opérations indépendantes, ce ne sera plus seulement une question d'effectifs. Les décisions concernant l'achat d'équipement et d'armes devront bientôt être prises. Davantage de contingents internationaux seront également nécessaires pour la formation et l'encadrement.

Il en va de même avec la police afghane. La décision d'en accroître les effectifs à hauteur d'environ 140 000 officiers de police devrait être prise, selon moi, avant la fin de l'année. De nouveau, il ne s'agit pas juste d'une question de chiffres. Le taux actuel d'abandons au sein de la police afghane se situe entre 20 et 25 %. Cela montre à quel point il est nécessaire d'avoir une meilleure formation, un meilleur équipement et de meilleures mesures d'incitation.

Tout cela – la formation et l'équipement de l'armée et de la police – ne saurait être le fruit des seuls efforts des États-Unis. Il faut un engagement plus vaste. J'appelle donc fermement les autres pays fournisseurs de contingents à s'efforcer de fournir davantage de contributions en ressources humaines et financières, tout comme je l'ai fait avec les ministres de la défense de l'Union européenne, il y a trois heures, grâce à une liaison vidéo avec la Suède.

En ce qui concerne l'aspect civil, je vois deux principaux points auxquels il faut accorder une priorité urgente. Le premier est la mise en place des institutions. Pour que le Gouvernement afghan ait un rapport plus étroit avec sa population, un immense programme institutionnel est nécessaire. Je l'ai déjà dit, et j'insiste là-dessus. Il pourrait être divisé en cinq composantes, que je vais énoncer pour montrer la complexité du problème.

Premièrement, concernant la formation et à l'éducation des fonctionnaires actuels et futurs, certaines structures et institutions existent déjà, mais

elles doivent être étendues et améliorées. Aujourd'hui, 25 % des gouverneurs de districts – soit un sur quatre – ou bien sont dépourvus de toute éducation ou bien ne possèdent qu'une éducation primaire. Deuxièmement, s'agissant de la mise en place d'une infrastructure sous-nationale, aujourd'hui la moitié des gouverneurs de districts n'ont pas de bureau, les deux tiers n'ont pas d'électricité et un tiers n'ont pas de véhicule. Troisièmement, nous devons bâtir un réseau de technologies de l'information pour permettre aux gouverneurs de district et de province de mieux communiquer avec leurs employeurs à Kaboul, et de cette manière s'associer également aux plans de développement national afghans. Quatrièmement, les mesures d'incitation doivent être renforcées. Le fait qu'un gouverneur de district ne gagne que 60 dollars par mois rend difficile d'attirer des personnes compétentes dans des districts dangereux. Et, bien entendu, l'accent doit être davantage mis sur les nominations au mérite et sur la responsabilisation.

Certes, le Gouvernement doit prouver, rapidement et concrètement, qu'il est prêt à lutter contre la corruption et à renforcer ses institutions. Mais la responsabilité de mettre en place une gouvernance viable et responsable doit nous incomber à tous. Les insuffisances que je viens de mentionner illustrent la complexité du problème et le fait que nous devons avoir des attentes réalistes concernant la rapidité avec laquelle nous pouvons avancer.

La deuxième priorité a trait au développement économique durable. Je comprends l'impatience grandissante de la communauté internationale et la nécessité de montrer les résultats de tous les sacrifices consentis et des ressources allouées. Néanmoins, cette impatience ne doit pas nous inciter à accélérer la cadence pour obtenir des résultats à effet rapide qui pourraient facilement se transformer en projets à effondrement rapide. Si cela devait se produire, cela nous détournerait encore davantage de ce qui est nécessaire au développement économique durable, et qui permettra à l'Afghanistan de compter de plus en plus sur ses propres ressources.

Ce qu'il faut, c'est donc une approche à deux voies – avec des projets réalisables dans les zones de conflit concernant l'agriculture, le développement rural, et ainsi de suite, qui permettraient d'améliorer visiblement la qualité de vie de la population – et des investissements plus importants dans des projets à long terme centrés autour des moteurs de croissance et des ressources nationales dans les parties du pays qui

peuvent accroître les sources de revenu et réduire progressivement la dépendance de l'aide extérieure. Aujourd'hui, cet équilibre est tout simplement mauvais, avec trop peu de ressources et d'attention accordées aux investissements à long terme. En fait, cela nous mènera à une situation où beaucoup de ce que nous avons accompli jusqu'ici risque de devenir non viable dans quelques années.

À la réunion du Groupe des Huit à Trieste, j'ai soumis des propositions, au nom du Gouvernement et de l'ONU, destinées à deux projets d'infrastructures significatifs : une voie ferrée et un élargissement du réseau électrique qui pourraient, à court terme, employer des milliers d'Afghans et qui permettraient, à long terme, à l'Afghanistan d'exploiter ses propres ressources minières, dont notamment les vastes gisements de minerai de fer du pays. Ces projets stimuleraient le secteur privé et généreraient des moteurs de croissance dans d'importantes parties du pays.

Je pense qu'à ce sujet, les Afghans semblent être plus en avance que nous. Lors de la réunion organisée par l'Envoyé spécial à Paris au début de ce mois, j'avais avec moi un document préparé par le Ministre afghan des finances et l'ONU, qui proposait une réorganisation des efforts du Gouvernement afghan et de son approche du développement économique et stratégique. Il s'écartait de l'idée des 17 commissions interministérielles et proposait, à la place, de créer les trois groupes principaux suivants : agriculture et développement rural, développement des ressources humaines, et enfin infrastructure et croissance économique. Ceci représente un changement radical d'une compétition sans priorités entre les ministres à une approche stratégique de la croissance économique durable. J'aimerais que nous puissions suivre, car aujourd'hui la bureaucratie des services d'aide est trop rigide et elle n'a pas la capacité de réagir à des politiques nouvelles et améliorées.

Enfin, j'ai indiqué initialement qu'un nouveau gouvernement devra convenir d'un programme de paix et de réconciliation et le mettre au point. D'aucuns – en particulier au sein de la communauté internationale – parlent d'un programme de réintégration distinct d'un plan tel que celui que j'ai mentionné. Je voudrais appeler à une certaine prudence. Premièrement, je suis convaincu que quelle que soit la dénomination que nous donnons à ces efforts, ils doivent être déployés dans le cadre d'un processus mis au point et dirigé par les Afghans. Deuxièmement, la distinction faite entre

les Taliban radicaux et ceux, modérés, qui peuvent être attirés par un chèque, est simpliste. Je pense que nous devons mieux analyser l'insurrection, la façon dont elle est constituée. Oui, il y a des insurgés irréconciliables. Et oui, il y a ceux qui ont rejoint l'insurrection pour des raisons financières. Cependant, nombreux sont ceux qui ont rejoint l'insurrection parce qu'ils se sentaient rejetés des points de vue politique et social. Cette situation exigera un processus politique, une plus grande ouverture et un système judiciaire plus efficace.

Il existe des différences entre les régions. L'insurrection a véritablement de nombreuses causes et doit être abordée en tant que telle. Chercher la simplicité n'est simplement pas ici la bonne réponse. Nous pouvons apporter notre appui, mais laissons les Afghans libres de décider de la manière dont ils veulent aller de l'avant.

De nombreux appels ont été lancés pour la tenue d'une nouvelle conférence internationale sur l'Afghanistan, et j'appuie ces appels. J'estime que si la sécurité est suffisante, la première de ces conférences doit se tenir au niveau ministériel à Kaboul. Une telle conférence, organisée selon le format établi d'un Conseil commun de coordination et de suivi, enverrait un signal politique fort et soulignerait le fait que nous passons à une stratégie de transition dont l'accent sera principalement mis sur un pacte entre le peuple afghan et son Gouvernement, et dans le cadre de laquelle le Gouvernement afghan aura de plus importantes responsabilités pour l'avenir de son pays, la communauté internationale assumant progressivement un rôle d'appui. Cette conférence serait fondée sur le programme du nouveau Gouvernement et apporterait à celui-ci un appui international.

Toutefois, j'estime également que nous devons envisager d'élargir la conférence afin de formuler dans un contexte plus large les objectifs de notre partenariat pour les années à venir, des objectifs ambitieux mais réalistes et réalisables, et des objectifs qui fourniraient la feuille de route d'un engagement mutuel à long terme, quatre ans après la signature du Pacte pour l'Afghanistan à Londres. Il serait axé autour de certains des thèmes que j'ai mentionnés : la capacité du Gouvernement à assumer l'entière responsabilité d'un État souverain, le renforcement d'institutions, le développement économique, un processus de paix et de réconciliation, et le statut futur de l'Afghanistan dans la région. Il marquerait la fin d'une étape de notre relation et le début d'une autre.

Avant de terminer, je voudrais vous donner quelques bonnes nouvelles qui n'ont pas reçu beaucoup d'attention mais qui en méritent néanmoins.

Premièrement, nous parlons beaucoup de la production de drogue, et à juste titre. Cette année, la superficie consacrée à la culture de l'opium a de nouveau fortement diminué, de 22 %, notamment dans la province de l'Helmand. Le volume produit a diminué de 10 %, et le nombre de provinces où le pavot n'est pas cultivé est passé de 18 à 20. C'est une bonne nouvelle.

Deuxièmement, en août, le jeune étudiant Parwez Kambaksh, qui avait été condamné à mort pour avoir téléchargé des informations concernant l'interprétation du Coran, a reçu une amnistie présidentielle pour raisons humanitaires. Cette affaire avait attiré l'attention du monde entier. Il est maintenant un homme libre.

Troisièmement, à l'occasion de la Journée de la paix des Nations Unies, que nous avons célébrée il y a quelques jours, et de la campagne qui a été organisée autour journée, 1,2 million d'enfants ont été vaccinés contre la polio. Seulement 3 % du groupe ciblé n'ont pas été atteints, principalement du fait de combats en cours. Grâce à la coopération de tous – y compris, je dois dire, les Talibans – nous avons pu accéder à des zones qui étaient inaccessibles les années précédentes. C'est pour nous, sur le terrain, une importante bonne nouvelle, et à plus forte raison pour les enfants dont nous avons peut-être sauvé la vie.

Le Conseil a reçu une série d'objectifs, comme le préconisait la résolution 1868 (2009) (S/2009/475, annexe). Ils ont été énoncés suite à un débat qui s'est tenu à Kaboul pour définir s'ils devaient être spécifiques à la MANUA ou avoir un caractère plus général. Nous sommes parvenus à un consensus sur cette dernière option. Ils représentent une première tentative et peuvent évidemment être perfectionnés suite aux débats autour de cette table et à Kaboul.

L'ONU a, il me semble, accentué ses efforts conformément à son mandat, à commencer par la coordination des questions politiques et de développement. Ce travail va se poursuivre. Notre ambition est toujours de continuer à ouvrir de nouveaux bureaux dans le pays. Il est nécessaire de renforcer l'effort de coordination, principalement dans les domaines du développement et de la gouvernance. J'ai donc demandé des fonds supplémentaires pour le budget de l'année prochaine afin d'exécuter plus

complètement le mandat. Néanmoins, comme je l'ai déjà dit, il ne s'agit pas seulement des effectifs. Nous avons besoin de personnel spécialisé, qui est difficile à trouver. J'appelle les membres du Conseil à continuer de nous appuyer et de nous assister afin que nous trouvions les personnes dont nous avons besoin dans un environnement très difficile.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, S. E. M. Rangin Dâdfar Spantâ.

M. Spantâ (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je voudrais commencer par vous féliciter d'avoir accédé à la présidence du Conseil pour le présent mois. Je vous remercie d'avoir convoqué cette séance. L'Afghanistan est très reconnaissant du ferme appui et de la grande solidarité que lui apporte la famille des nations dans sa lutte acharnée pour se remettre sur pieds après des décennies de conflits et de souffrances. Nous sommes particulièrement reconnaissants à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour l'excellent travail qu'elle accomplit et les efforts qu'elle déploie. Nous remercions particulièrement l'Ambassadeur Kai Eide et son équipe compétente. Je le remercie également de son rapport complet sur la situation dans mon pays.

Je voudrais donner au Conseil des informations sur les élections présidentielles et provinciales que nous avons récemment organisées et sur la voie à suivre pour avancer. Cela complétera en quelque sorte les efforts de M. Eide.

Les élections du mois d'août ont été un jalon important du processus de démocratisation et d'édification de l'État en Afghanistan. Elles ont été une entreprise à plusieurs volets, qui a intégré différentes entités et différents acteurs, notamment les forces de sécurité nationale afghanes, la Commission électorale indépendante, la Commission du contentieux électoral, les médias afghans, des organismes de l'ONU, des observateurs nationaux et internationaux, la société civile afghane, la communauté politique afghane, la Force internationale d'assistance à la sécurité et, bien sûr, les citoyens afghans. Ce fut la première fois dans l'histoire de l'Afghanistan moderne que les Afghans avaient l'occasion d'organiser des élections au niveau national.

Ce qui a rendu cette élection différente des autres a été la menace importante qui pesait sur la sécurité. Al-Qaida, les Talibans et d'autres groupes terroristes ont

tout tenté pour perturber les élections. Malheureusement, nous avons perdu de nombreux membres de nos forces de sécurité et de nos partenaires internationaux, ainsi que des civils afghans, dans des attaques terroristes avant et pendant la journée des élections.

Compte tenu des réalités sociales et historiques de mon pays, nous avons passé avec succès ce test national. Comme c'est le cas de toute démocratie naissante, il y a eu des cas d'irrégularités. Mais avant de porter un jugement, il faut considérer le contexte, le processus et l'ensemble de la situation plutôt qu'un seul aspect.

La stabilité et la consolidation de nos institutions et de notre processus démocratiques naissants exigent que chacun d'entre nous respecte et appuie les décisions à venir des organes électoraux afghans. La poursuite des tentatives visant à saper l'intégrité et la légitimité du processus et de nos institutions aboutira sans aucun doute à une détérioration de la situation, dommageable non seulement à l'Afghanistan mais aussi à la communauté internationale.

L'Afghanistan doit faire face à quatre catégories d'enjeux et de besoins : stabilisation, problèmes humanitaires, efforts de reconstruction et développement durable. Seule la mise en œuvre d'une stratégie globale inscrite dans la durée peut consolider les progrès fragiles accomplis et les institutions mises en place depuis 2001. Les solutions à court terme, séparées et partielles sont vouées à l'échec.

Une telle stratégie nationale doit avoir pour but l'instauration d'un État consolidé et à même d'assumer pleinement ses fonctions. Les principaux piliers de cette stratégie sont la sécurité, la bonne gouvernance, le développement économique, la coopération régionale et la solidarité internationale.

Une stratégie globale à long terme doit être appuyée par les ressources et les compétences appropriées. La mise en œuvre d'une telle stratégie requiert une répartition plus claire des responsabilités entre l'Afghanistan et la communauté internationale. L'Afghanistan doit assumer la responsabilité principale dans l'avènement d'un pays sûr, prospère, moderne et démocratique.

L'appui durable et significatif de la communauté internationale sera essentiel pour nous permettre de réaliser nos objectifs nationaux prioritaires. Nous nous réjouissons de la décision prise par le nouveau

Gouvernement des États-Unis de faire de l'Afghanistan une de ses priorités principales. Nous sommes convaincus que l'appui accru de l'armée américaine, auquel s'ajoute un renforcement de l'assistance civile et de l'aide au développement, est le meilleur moyen d'aller de l'avant.

L'Afghanistan se félicite de la proposition d'organiser une conférence internationale sur la situation en Afghanistan. Nous serons très heureux de l'accueillir à Kaboul. Cette conférence nous permettra de renouveler notre partenariat et d'envisager des mesures et programmes spécifiques et concrets. Cette conférence offrira aussi un cadre très propice à la définition de moyens efficaces de mettre en œuvre la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. En outre, elle devra aussi nous permettre de débattre de nos responsabilités mutuelles et de notre attachement aux principes suivants : bonne gouvernance, obligation mutuelle de rendre des comptes, transparence, efficacité de l'aide et coordination accrue.

Je voudrais dire quelques mots de la question essentielle de la bonne gouvernance. Pour faire face aux besoins et enjeux à court et à long terme de l'Afghanistan, un État responsable et capable d'assumer ses fonctions est absolument nécessaire. Cependant, ce serait simplifier à l'excès que de ramener tous nos problèmes à une seule question. Les terroristes sont motivés par un ensemble de facteurs et avant tout par leur esprit fanatique et leurs visées idéologiques.

L'Afghanistan pâtit souvent d'une faible gouvernance, voire, comme l'a indiqué M. Kai Eide, de l'absence de gouvernance, aussi bien que d'une mauvaise gouvernance. Dans bien des cas, nous ne disposons pas des outils fondamentaux nécessaires en matière de gouvernance. Plutôt que de dénigrer et de délégitimer nos jeunes institutions publiques, nous devons investir dans nos institutions nationales. En outre, il est déraisonnable et contraire à l'éthique d'ignorer les mauvaises pratiques auxquelles se livrent d'autres acteurs, notamment au sein de la communauté des donateurs.

La question de la réinsertion dans la vie civile des combattants illégaux est également importante. Dès le départ, nous avons déclaré que l'Afghanistan appartient à tous les Afghans. Afin d'appliquer cette politique et dans le cadre de la Constitution afghane, nous avons tout mis en œuvre pour encourager les Afghans qui avaient pris les armes contre leur pays à

participer au processus de reconstruction de leur patrie. Dans les semaines et mois à venir, nous redoublerons d'efforts en ce sens. Pour y parvenir, notre action doit être conforme aux objectifs envisagés pour l'Afghanistan et la région. D'autre part, aussi longtemps que les chefs des Taliban et d'autres groupes terroristes seront protégés par des entités extérieures, nous ne serons pas en mesure de rompre la dynamique de l'insécurité en Afghanistan. Toute action durable en matière de réinsertion doit être axée sur le commandement aussi bien que sur les combattants non motivés par des considérations idéologiques.

La coopération régionale est également un problème important pour l'Afghanistan. Elle constitue en effet un pilier de notre politique en matière d'affaires étrangères, de sécurité et de développement. Nous croyons fermement en l'utilité de la paix économique dans notre région. Nombre de nos difficultés revêtent une dimension régionale et ont une incidence régionale, en particulier le terrorisme et le trafic de drogue. Seule la mise en place de liens de coopération dans la région nous permettra de faire face ensemble à ces défis liés entre eux. Dans ce contexte, nos relations avec la République islamique du Pakistan sont extrêmement importantes. Heureusement, ces derniers mois, il existe un climat de coopération entre nous et le nouveau Gouvernement civil du Pakistan. Je tiens à cet égard à remercier nos amis pour leur appui à cette relation bilatérale par la tenue de réunions trilatérales à Washington, Ankara et Istanbul. Nous souhaitons sincèrement établir des liens de coopération analogues avec d'autres institutions pakistanaises. À cette fin, la communauté internationale doit faire en sorte que seule la bonne conduite soit récompensée.

Face à tous ces problèmes, l'Organisation des Nations Unies tient et doit continuer de tenir un rôle de chef de file. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est à même de faciliter les échanges entre l'Afghanistan et ses partenaires internationaux et d'établir un pont entre nos besoins et attentes mutuels. La MANUA a pour autre rôle important de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes.

Pour terminer, je tiens à rappeler que l'Afghanistan est pleinement engagé et disposé à renforcer ses partenariats internationaux. Je suis absolument certain qu'avec votre appui et votre solidarité, l'Afghanistan retrouvera son rôle et sa place historiques en tant que modèle de coopération entre

différentes cultures et que carrefour du commerce, du transport et du tourisme dans la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Spantâ pour sa déclaration.

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil, en commençant par le Ministre turc des affaires étrangères, S. E. M. Ahmet Davutoğlu.

M. Davutoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Norma Chan, qui toutes ces années durant a remarquablement contribué aux travaux du Conseil. Bien que la Turquie ne soit membre du Conseil que depuis très peu de temps, notre mission a déjà pu apprécier à sa juste valeur son aimable assistance et sa coopération, quelle que soit la question soulevée, et elle va donc beaucoup nous manquer à tous.

Je voudrais également remercier le Représentant spécial, M. Kai Eide, de son exposé et saisir cette occasion pour le féliciter aussi ainsi que le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan du travail précieux qu'ils accomplissent dans ce pays. Je souhaite également la bienvenue au Conseil à mon cher ami, M. Rangin Dâdfar Spantâ, et adresse, à travers lui, nos meilleurs vœux au peuple afghan.

Nous devons donner acte au peuple afghan de ses efforts inlassables et de son engagement en faveur de la démocratie dans son pays. Toutes les expériences de par le monde montrent que la démocratie ne peut fonctionner qu'avec la détermination et la persévérance du peuple.

À cet égard, alors que nous attendons les résultats définitifs du vote, prenons un moment pour reconnaître que l'Afghanistan poursuit son cheminement vers une démocratie vigoureuse. Nous, membres de la communauté internationale, devons énergiquement l'aider dans cette quête. Tous les enseignements à tirer doivent être identifiés et tous les problèmes qui se sont fait jour doivent être réglés avant tout par les autorités afghanes indépendantes. Quant à nous, nous devons leur prêter appui et assistance.

Des défis immenses nécessitant d'urgence l'attention continuent d'exister sur le terrain et le Gouvernement de Kaboul doit y porter son attention. Il convient avant tout de gagner les esprits et les cœurs. Notre message au Président de l'Afghanistan pour les cinq prochaines années doit être d'embrasser la fière nation afghane dans sa totalité et de travailler

courageusement à la réconciliation nationale. Nous devons continuer de coopérer avec lui et de lui offrir la main secourable de la communauté internationale.

L'année prochaine, la Turquie prendra la tête des efforts menés au sein du Conseil de sécurité en faveur de l'Afghanistan. Nous avons l'intention de faire fond sur la dynamique positive enclenchée par le Japon, avec l'aide de l'ONU et des autres membres du Conseil.

La Turquie n'est pas une intruse dans cette région géographique. Historiquement, nous sommes amis et frères du peuple afghan. Nous avons toujours été présents d'une façon ou d'une autre, toujours pour venir en aide à nos frères et sœurs afghans. La Turquie exécute actuellement le programme d'assistance le plus complet jamais entrepris en Afghanistan. Nous allons poursuivre nos efforts intensifs à l'appui de la reconstruction. La Turquie est également très active au niveau régional, entre autres dans le cadre du processus du Sommet trilatéral.

La Turquie estime qu'il est nécessaire d'adopter une approche à quatre axes en Afghanistan. Premièrement, la communauté internationale et le Gouvernement afghan doivent lancer une campagne vigoureuse en faveur d'un programme de reconstruction économique massif et réorienté. Deuxièmement, il faut accélérer la création d'une armée et d'une police afghanes efficaces et autonomes. Troisièmement, la communauté internationale doit encourager un processus de réconciliation nationale ouvert à tous et dirigé par le Gouvernement afghan. Et, dernier point et non le moindre, nous devons favoriser un environnement propice à la démocratie et au développement grâce à une éducation moderne.

Avec ces éléments à l'esprit, je remercie particulièrement le Secrétaire général pour son rapport présenté aujourd'hui et pour les objectifs qu'il propose, qui sont à la fois ciblés et réalisables. Je me félicite en particulier du fait que ces objectifs reprennent les cinq aspects les plus importants de la stratégie globale que la Turquie a toujours mise en avant, à savoir la sécurité, la bonne gouvernance, le développement socioéconomique, les droits de l'homme et la lutte contre les stupéfiants.

Je voudrais terminer en remerciant à nouveau le Représentant spécial et en lui réaffirmant toute la confiance et tout l'appui de la Turquie à son action.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais moi aussi exprimer ma profonde reconnaissance et mes chaleureux remerciements à M^{me} Norma Chan pour son dévouement.

Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Kai Eide, de ses observations très franches et très utiles. Nous nous félicitons également de la présence ce matin du Ministre Spantâ. Nous remercions vivement le Secrétaire général et l'équipe du Représentant spécial à Kaboul pour le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2009/475), où sont exposés les objectifs. Comme l'a reconnu le Secrétaire général, il est difficile d'énoncer des objectifs pour une mission quand la situation est aussi complexe. Toutefois ces objectifs nous serviront de repères utiles pour évaluer les progrès dans ce pays, qui retient désormais notre attention à tous.

Avant toute chose, je tiens à féliciter le peuple afghan d'avoir participé à l'élection historique qui vient de se tenir, malgré un climat de forte intimidation. Il n'y a actuellement guère d'autre pays au monde où il soit plus difficile d'organiser des élections qu'en Afghanistan. Il convient de souligner que ces récentes élections sont les premières à avoir été organisées sous la conduite des Afghans eux-mêmes et qu'elles ont suscité une très forte mobilisation du public.

Maintenant que les bulletins ont été déposés dans les urnes, nous espérons que le processus sera mené à bien en toute régularité. Nous espérons que la Commission du contentieux électoral saura gérer correctement les nombreuses plaintes pour fraude. Le fait que la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral travaillent actuellement main dans la main est encourageant et nous devons avoir pleinement confiance dans leurs efforts pour certifier rapidement les résultats.

Je voudrais prier instamment toutes les parties concernées en Afghanistan d'accepter ces résultats certifiés lorsqu'ils seront rendus publics. Nous espérons qu'ils s'emploieront à combler le fossé politique causé par ce processus électoral et qu'ils favoriseront une politique d'ouverture sous le nouveau Gouvernement.

Les six prochains mois seront déterminants pour définir l'avenir de l'Afghanistan. Il nous faut à présent examiner la stratégie à suivre après cette élection. L'attention et l'aide soutenues de la communauté

internationale sont plus nécessaires que jamais. Dans ce contexte, je voudrais réaffirmer que le nouveau Gouvernement japonais poursuivra ses efforts intensifs pour aider l'Afghanistan. Le ferme attachement du Japon à la stabilité et à la reconstruction de l'Afghanistan demeure inchangé.

Nous voudrions également que le Gouvernement afghan nouvellement élu fasse preuve de détermination et s'attaque énergiquement aux multiples défis qui l'attendent, en particulier concernant la question de la bonne gouvernance, ce qui lui permettra ainsi de gagner la confiance tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

La conférence internationale proposée sera une occasion précieuse de confirmer les engagements pris à la fois par la communauté internationale et par le Gouvernement afghan. Je voudrais souligner que le lieu et les modalités de la conférence seront décidés en pleine consultation avec le nouveau Gouvernement afghan. Il importe de veiller à ce que le Gouvernement prenne la tête des préparatifs de cette conférence et assume la gestion de ses résultats.

Dans la stratégie postélectorale, la réconciliation avec les insurgés et leur intégration revêtent une importance critique. Nous devons encourager une action de sensibilisation politique vis-à-vis des anciens insurgés qui ont renoncé à la violence et se sont fermement engagés à vivre de manière pacifique dans le cadre de la Constitution.

Nous devons nous rappeler que l'effort de réinsertion doit être mené par le Gouvernement afghan. Le Gouvernement, aux niveaux central et local, doit être perçu par la population comme crédible, fort et compétent pour que ces efforts portent leurs fruits. S'appuyant sur son expérience en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et de démantèlement des groupes armés illégaux, le Japon entend contribuer à ces efforts, y compris en offrant une formation professionnelle aux personnes réinsérées.

Pour relever les multiples défis dans ce pays, il est essentiel que les donateurs adoptent une approche plus ciblée et mieux coordonnée. Le Japon appuie pleinement les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général pour hiérarchiser et coordonner les priorités en matière d'assistance, et nous souscrivons aux domaines d'action qu'il a identifiés. L'agriculture, le développement rural, l'infrastructure et les besoins humains fondamentaux sont les domaines sur lesquels

le Japon a axé son aide et dans lesquels nous allons poursuivre nos efforts.

D'importantes promesses de contribution ont été faites, mais beaucoup attendent encore d'être mises à exécution. Je voudrais insister sur le fait qu'il faudra accélérer la concrétisation de ces promesses dès que le nouveau Gouvernement afghan aura réaffirmé son engagement.

À l'évidence, la sécurité pose la plus grande difficulté et constitue une condition préalable à tous ces efforts. Les initiatives en faveur de la réinsertion et de la réconciliation, par exemple, doivent être conduites en position de force. Nous rendons un vibrant hommage à tous les pays qui fournissent des contingents, dont beaucoup ont eu à déplorer des pertes en vies humaines parmi leurs soldats.

Nous saluons également les résultats obtenus par les forces de sécurité afghanes, en particulier au cours des derniers mois. Mais il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer davantage leur capacité nationale. Le Japon appuie les efforts déployés pour améliorer la sécurité nationale, y compris en contribuant au versement des salaires des agents de police. Le Japon continuera d'examiner comment il pourrait améliorer son assistance dans ce domaine.

Le rôle indispensable que joue l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan a été mis en relief à de nombreuses occasions, par le Conseil de sécurité lui-même, mais également dans d'autres instances internationales. Cela a été confirmé dans la conduite des récentes élections. Nous sommes pleinement conscients des conditions difficiles et dangereuses dans lesquelles le personnel des Nations Unies accomplit sa mission. Le dynamisme du Représentant spécial du Secrétaire général, Kai Eide, et les efforts courageux de son personnel sont hautement louables.

Le Japon réaffirme son appui au renforcement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans les mois à venir et se réjouit à la perspective d'examiner une proposition plus détaillée à ce sujet.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*): Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance et je remercie M. Kai Eide, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), dont nous saluons le travail que nous continuons d'appuyer, pour son exposé

dans lequel il a fait le point de la situation en Afghanistan.

Je souhaite la bienvenue au Ministre afghan des affaires étrangères, M. Rangin Dâdfar Spantâ, et je le remercie pour sa déclaration. Je salue également la présence de S. E. M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des affaires étrangères de la Turquie.

M^{me} Norma Chan, Chef du service de secrétariat du Conseil de sécurité, prend sa retraite à partir de demain, et j'aimerais lui exprimer nos sincères félicitations et notre reconnaissance pour le travail excellent qu'elle a accompli pendant plusieurs décennies. En ma qualité de prochain Président du Conseil, je regrette qu'elle ne puisse rester à ce poste pendant un mois de plus. Je souhaite à Norma plein succès dans ses nouvelles entreprises et dans sa nouvelle vie.

Nous nous félicitons des faits encourageants survenus en Afghanistan ces trois derniers mois, et plus particulièrement de la tenue des élections à la présidence et aux conseils de province le 20 août 2009. Il s'agit des premières élections organisées par la Commission électorale indépendante. Même si de nombreuses irrégularités ont été constatées, ces élections ont montré que le peuple afghan aspire réellement à la paix et à la stabilité.

Nous respectons le choix fait par le peuple afghan relativement à ses dirigeants et nous espérons que les résultats des élections constitueront une fondation solide pour la stabilité politique dans le pays. À court terme, nous espérons que les enseignements tirés de cette expérience seront utiles dans la planification des élections parlementaires de 2010. Face à la situation délicate actuelle, nous prions instamment toutes les parties concernées de coopérer de manière constructive en vue de mettre en place un nouveau Gouvernement afghan fort, capable de faire progresser le pays.

Par ailleurs, ces élections ont permis de dresser un tableau plus complet de la situation actuelle en Afghanistan, caractérisée par des graves défis comme l'insécurité, des institutions faibles et des ressources humaines et financières insuffisantes.

Le nombre d'attentats et d'autres incidents liés à la sécurité ne cesse d'augmenter depuis le début de l'année, et particulièrement dans les semaines qui ont précédé les élections, et cela ne fait que confirmer notre sentiment commun selon lequel l'insécurité reste le plus grand défi auquel l'Afghanistan est confronté.

La détérioration de la situation en matière de sécurité dans plusieurs régions du pays a été un obstacle majeur non seulement aux tentatives d'organiser des élections pacifiques avec la participation d'une grande partie d'électeurs remplissant les conditions requises, mais également aux efforts déployés pour consolider les institutions et la gouvernance et pour améliorer la sécurité et les conditions de vie des citoyens.

La plupart des projets de construction d'infrastructures se trouvent au centre du pays, et ne peuvent pas être implantés dans les localités éloignées où vivent les personnes pauvres qui nécessitent une aide d'urgence. Les allégations d'irrégularités électorales démontrent qu'il est nécessaire de former les Afghans pour développer leur capacité de participer au processus politique de leur pays et d'y contribuer.

Dans ce contexte, nous nous réjouissons du fait que le rapport du Secrétaire général contient des objectifs et des indicateurs de progrès. Ils permettront de déterminer les priorités à définir pour la prochaine étape, mesurer les progrès accomplis et faire les ajustements nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés dans tous les domaines, dont le renforcement des institutions, l'amélioration de la sécurité, le développement économique et social, la promotion des droits de l'homme et la lutte contre les stupéfiants. Nous tenons à souligner qu'à notre avis, il faudrait accorder la priorité absolue à la protection des civils et à l'amélioration des conditions de vie du peuple afghan.

À cette étape décisive du processus de paix en Afghanistan, l'engagement à long terme des donateurs internationaux reste d'une grande importance. Nous sommes en faveur de la tenue à brève échéance d'une conférence internationale afin de réévaluer les besoins d'assistance de l'Afghanistan dans cette période postélectorale. Cependant, les dirigeants et le peuple afghans, en tant qu'acteurs principaux dans le processus de paix de leur pays, doit pouvoir jouer un rôle décisif. Le Gouvernement afghan doit être en mesure d'assumer toutes les responsabilités d'un État souverain. C'est pourquoi l'appui et l'assistance de la communauté internationale, y compris la MANUA, doivent s'inscrire dans cette optique.

M. Vilović (Croatie) : Je voudrais également remercier tout d'abord le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide, pour son exposé détaillé et pour avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan. Nous remercions M. Eide pour s'être acquitté de ses

fonctions de chef de mission de façon exemplaire, dans des conditions très difficiles. Nous remercions également les membres du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour leur dévouement et leur courage.

Nous voudrions aussi souhaiter la bienvenue à cette table au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Spantâ, et le remercier pour la contribution précieuse qu'il a faite aujourd'hui.

La Croatie se réjouit de la tenue le mois dernier des premières élections à la présidence et aux conseils de province entièrement organisées par le Gouvernement afghan, avec l'appui du projet PNUD/ELECT. De même, nous félicitons le peuple afghan de sa participation à la détermination de l'avenir de son pays malgré les graves difficultés et les risques évidents que cela impliquait.

Comme nous l'avons appris, il y a eu de nombreuses allégations d'irrégularités et de fraude concernant les récentes élections. Grâce aux garanties électorales en place – notamment la présence d'observateurs nationaux et internationaux, ainsi que d'un grand nombre d'agents des candidats –, la plupart des irrégularités et des fraudes commises ont pu être découvertes et portées à l'attention des institutions compétentes. Nous espérons que le processus en cours au sein de la Commission du contentieux électoral sera bientôt clos pour permettre à la Commission électorale indépendante de certifier les résultats des élections.

La Croatie déplore non seulement les pertes en vies humaines et les destructions barbares qui ont marqué la période des préparatifs des élections ainsi que le jour même des élections, mais également l'augmentation du nombre des personnes blessées et tuées du fait de la violence qui ne cesse de s'intensifier dans tout le pays. Nous condamnons les attentats visant les civils et le recours à des tactiques asymétriques sans aucun respect pour la vie humaine et les valeurs humaines fondamentales.

La Croatie salue la nouvelle approche adoptée par le nouveau Commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité, qui privilégie la protection des civils et le renforcement de la participation des forces afghanes dans les opérations de sécurité. Nous notons avec satisfaction que davantage de progrès ont été faits dans la coordination des principales institutions afghanes de sécurité, y compris l'accélération du recrutement et de la formation des éléments de l'Armée nationale afghane.

Il convient de souligner que, même si nous comprenons que les efforts sur le plan militaire sont une composante importante et indispensable d'une solution générale en Afghanistan, nous partageons par ailleurs le point de vue général que les moyens militaires ne sauraient à eux seuls permettre de parvenir à un succès final dans ce pays. À notre avis, des programmes de réconciliation nationale bien planifiés et mis en application avec soin, devraient permettre d'atteindre cet objectif.

L'on s'attend à ce que le nouveau Gouvernement qui sera formé sur la base des résultats électoraux acceptés renforce ses relations avec la communauté internationale et avec son propre peuple. Nous partageons l'opinion du Secrétaire général selon laquelle la confiance que le futur Gouvernement afghan pourra susciter auprès de la population aura un effet sur le niveau de l'appui que les gouvernements des pays donateurs et des pays fournisseurs de contingents recevront de leurs mandants pour ce qui est de continuer à soutenir les efforts du Gouvernement afghan.

Il est important que le programme du nouveau Gouvernement prenne en charge les préoccupations essentielles de la population afghane, en ce qui concerne particulièrement la sécurité, la primauté du droit, la lutte contre la corruption et la culture d'impunité, ainsi que le renforcement des capacités. Dans le domaine économique également, le Gouvernement doit mettre au point un ensemble de priorités bien définies, ciblant particulièrement les pôles de croissance potentiels du pays, à savoir l'agriculture, les ressources minérales et le développement humain.

Nous trouvons encourageant d'apprendre que l'on a progressé notablement au niveau de l'établissement des priorités et de l'alignement des efforts des donateurs au sein du Conseil commun de coordination et de suivi. Par ailleurs, la Croatie se sent encouragée par les rapports faisant état d'un renforcement de la coordination des pays donateurs et de leur volonté accrue de moduler étroitement les ressources fournies en fonction des projets, de façon à permettre une formulation au plus près et un impact maximal des politiques et, par là, d'améliorer considérablement les conditions de vie, non seulement dans les zones qui ont connu des combats, mais également dans les zones stables ouvertes aux insurgés. Tenant compte de l'importance et de l'ampleur de la tâche assignée à la MANUA, la Croatie appuie fortement un nouveau

renforcement de ses effectifs ainsi que les appels en faveur de ressources additionnelles.

Enfin, la Croatie estime que les critères de développement tirés du mandat de la MANUA constituent un outil utile pour le Conseil dans le suivi des progrès des objectifs établis pour l'Afghanistan. La Croatie souhaite qu'ils contribuent à une meilleure réalisation des tâches et des responsabilités de la MANUA.

Qu'il me soit permis de conclure en rendant hommage à M^{me} Norma Chan pour son inlassable travail, et en la remerciant pour toute l'aide que nous avons reçue durant toutes ces années. Tous nos vœux l'accompagnent.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : Je voudrais également commencer par remercier M^{me} Norma Chan pour le soutien qu'elle nous a apporté, comme à de nombreux représentants permanents autrichiens, collègues et personnels autrichiens du Secrétariat durant toutes ces années. Je ne peux que me faire l'écho de ce que mon collègue du Viet Nam a dit : que nous sommes particulièrement tristes de la voir partir, à un mois seulement d'une période où son aide aurait été si nécessaire. Je tiens également à souligner ici la satisfaction et le plaisir que nous avons eu à bénéficier de sa présence à Vienne pendant les trois ans qu'elle y a passés.

Concernant le sujet du jour, je voudrais saluer la présence et la déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide, de son exposé, de son engagement et du travail capital qu'il fait dans ce pays dans des conditions très difficiles.

L'Autriche partage le point de vue qu'en dépit des nombreux problèmes rencontrés au cours des élections tenues au mois d'août, le fait même que ces élections entièrement organisées par les Afghans aient pu se tenir constitue en soi un succès. Les élections ont été précédées d'une vraie campagne axée sur les programmes politiques, et permettant le libre jeu de la concurrence entre les candidats. Le fait que des millions d'Afghans aient décidé de voter malgré les intimidations des insurgés est remarquable et encourageant.

Néanmoins, les cas de fraudes graves enregistrés durant le processus électoral sont préoccupants. Tous ces incidents doivent être examinés afin de garantir la

crédibilité du processus électoral. L'Autriche appuie entièrement le travail de la Commission du contentieux électoral en la matière.

Une fois le processus électoral terminé, il importe que le nouveau Président soit rapidement certifié afin de permettre la formation rapide d'un gouvernement d'ouverture efficace capable de faire face aux nombreux défis qui l'attendent. Nous partageons totalement l'avis du Secrétaire général selon lequel le nouveau Gouvernement afghan devra travailler à l'instauration de relations de confiance avec la population. La bonne gouvernance, l'état de droit et le respect des droits de l'homme doivent constituer la base générale de l'action du nouveau Gouvernement. Les améliorations apportées dans ces domaines, la lutte contre la corruption et le trafic de drogue seront décisives.

Les enseignements tirés du processus électoral devraient être mis à profit pour les préparatifs des élections parlementaires de 2010. Les constatations des experts de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) seront certainement utiles dans ce contexte. Il en va de même pour les recommandations de la mission d'observation électoral de l'Union européenne, qui a joué un rôle utile dans l'observation des élections du mois d'août.

Je voudrais également souligner l'importante contribution générale de l'Union européenne dans le cadre de l'opération en Afghanistan, en particulier par le biais de l'assistance apportée dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, du développement et du processus électoral. Je reste convaincu que l'État membre de l'Union européenne qui assurera la présidence se fera un plaisir de présenter le travail et la position de l'Union de façon plus détaillée lors du prochain débat du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan.

Sans nul doute, l'un des défis majeurs, maintenant, est l'amélioration de la sécurité du peuple afghan. Les attentats aux engins explosifs improvisés et les attentats plus complexes lancés par les insurgés contre les civils et le personnel humanitaire sont extrêmement préoccupants. Nous devons faire savoir clairement aux responsables des intimidations ou des violences contre le personnel humanitaire qu'ils devront rendre compte de leurs actes. La réduction du nombre alarmant de pertes civiles doit être notre objectif numéro un. Nous nous félicitons de la nouvelle politique de la Force internationale d'assistance à la

sécurité, qui accorde à la protection des populations afghanes la plus grande priorité et qui comprend un partenariat opérationnel plus étroit avec les forces de sécurité nationales afghanes.

Nous sommes aussi conscients de l'important effort accompli par l'actuel Gouvernement afghan en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme. De nombreux problèmes doivent être abordés, comme l'indique le récent rapport conjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sur la violence envers les femmes. Dans ce contexte, nous tenons à saluer l'adoption en juillet de la nouvelle loi sur l'élimination de la violence contre les femmes dont nous espérons qu'elle prendra le pas sur la loi consacrée au statut personnel des Chiïtes, qui enfreint selon nous les normes internationales en matière de droits de l'homme ainsi que les engagements internationaux pris par l'Afghanistan.

En ce qui concerne les stupéfiants, le Représentant spécial a déjà eu l'occasion de mentionner les progrès accomplis au cours de l'année écoulée. Nous sommes heureux de constater que l'initiative trilatérale de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime appelée « Stratégie arc-en-ciel » est entrée dans sa phase opérationnelle.

L'Autriche se félicite également de la poursuite de l'engagement de l'OSCE en Afghanistan et serait heureuse de voir la MANUA poursuivre son engagement et sa coopération avec l'OSCE dans ses missions sur le terrain là où cela s'avérera nécessaire.

Pour ce qui est de l'avenir, nous accueillons favorablement la proposition d'organiser une conférence internationale sur l'Afghanistan en vue de renouveler le Pacte pour l'Afghanistan. Ce processus doit mener à ce que l'on pourrait qualifier de véritable poussée civile, fondée sur les principes du renforcement des capacités, et de l'accroissement de la responsabilité et de la prise en charge du Gouvernement afghan.

En conclusion, je voudrais saluer l'important travail que font la MANUA et d'autres organes des Nations Unies en Afghanistan. L'Autriche apporte son appui total à l'expansion et au renforcement programmés de la MANUA. Nous tenons également à faire part de notre appréciation quant aux indicateurs de progrès et critères de mesures annexés au rapport du Secrétaire général. Ils fournissent en effet au Conseil

de sécurité un outil utile pour mesurer les progrès réalisés. Nous nous félicitons particulièrement de ce que l'on ait inclus des indicateurs spécifiques concernant la protection des civils et nous nous réjouissons que le Secrétaire général ait prévu d'affiner davantage ces critères en consultation avec le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

M. Tiendrébégo (Burkina Faso) : Je voudrais joindre la voix du Burkina Faso à celle de la Présidente et des autres membres du Conseil pour témoigner notre gratitude à M^{me} Norma Chan. Notre délégation a pu bénéficier de sa disponibilité et de son professionnalisme, et nous lui en sommes profondément reconnaissants. Nous lui souhaitons une retraite paisible – en tout cas plus paisible que la vie au Conseil de sécurité – et plein de succès dans sa vie après le Conseil.

Je voudrais remercier M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour son exposé. Je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, que nous remercions également pour son importante contribution.

Le Burkina Faso salue la tenue des élections présidentielles et provinciales en août dernier, qui ont permis au peuple afghan de s'exprimer sur son propre destin. L'organisation du scrutin était en soi un véritable défi, et les difficultés rencontrées durant le processus électoral montrent à nouveau la nécessité et l'urgence d'une véritable réconciliation nationale condition indispensable au succès de toute politique de développement. Nous formulons le vœu que le processus d'audit et de recomptage des résultats des élections se réalisera de façon rapide et crédible afin que les résultats définitifs soient acceptés par tous.

La tâche du nouveau Gouvernement ne sera pas de tout repos tant les défis qui l'attendent sont nombreux et difficiles. Nous exhortons à nouveau la communauté internationale à poursuivre et à intensifier son soutien à l'Afghanistan, notamment dans les domaines prioritaires identifiés, sous forme de critères de progrès par le Secrétaire général dans son rapport (S/2009/475).

Nous félicitons la MANUA pour son action aux côtés du peuple afghan. Ses efforts pour rendre l'aide plus efficace, sa contribution à la coordination au niveau local et son soutien dans les domaines politique et des droits de l'homme méritent en particulier d'être

saluées. Nous nous réjouissons de la signature, le 19 juillet dernier, de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes ainsi que du renforcement des capacités afghanes en matière juridictionnelle et criminalistique. Parce qu'elle demeure un maillon essentiel des efforts internationaux sur le terrain, nous encourageons vivement la Mission à tout mettre en œuvre pour réaliser les objectifs de la résolution 1868 (2009). Pour lui permettre d'accomplir ce mandat avec efficacité, il est impératif que les moyens adéquats lui soient octroyés.

Sur le plan du développement économique et social, des progrès ont été enregistrés dans le suivi du financement du développement. Toutefois, la réduction du financement du Fonds d'affectation spéciale et la tendance à mettre l'accent sur les préférences des donateurs continuent d'accentuer la dépendance du Gouvernement et du pays vis-à-vis de la communauté internationale. Nous exhortons les États donateurs à honorer leurs promesses et à travailler avec le Gouvernement pour asseoir une stratégie commune de développement durable que le peuple afghan s'approprierait.

Nous espérons que la tendance actuelle sera maintenue dans la réduction de la culture du pavot et de la production de stupéfiants et dans leur substitution par des produits licites, ainsi que dans le renforcement de la lutte contre la corruption. Nous saluons à cet égard l'appui fourni par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et les forces nationales et internationales de sécurité, en coopération avec les pays voisins.

Parmi les principales conditions nécessaires à la réalisation du progrès en Afghanistan, il y a le renforcement des institutions de l'État, l'extension de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire et surtout la volonté politique de tous les acteurs d'y parvenir. Sur ce plan, nous sommes d'avis avec le Secrétaire général concernant le besoin en infrastructures pour permettre le fonctionnement des institutions publiques, l'amélioration de la capacité de la fonction publique, la mise en place d'un système judiciaire crédible et accessible à tous les citoyens, le perfectionnement du système de collecte des recettes publiques et la promotion de l'emploi pour les jeunes sur la base du mérite.

Toutefois, aucun de ces objectifs ne sera atteint dans l'insécurité. C'est pourquoi nous soutenons l'augmentation des effectifs de la police et de l'armée,

bien formés et pleinement opérationnels. À cet effet, nous apprécions la qualité de la nouvelle approche tactique opérée par la Force internationale d'assistance à la sécurité, axée sur la protection des populations et l'amélioration des conditions des opérations, ainsi que sur le développement des forces afghanes, auxquelles sera progressivement transférée la responsabilité en matière de sécurité.

Cette œuvre est difficile et de longue haleine, mais c'est la voie à suivre si nous voulons la paix et la prospérité en l'Afghanistan.

Pour terminer, nous voudrions apporter notre plein appui à la proposition d'organiser une conférence internationale sur l'Afghanistan. Nous souhaitons que cette opportunité soit saisie pour prendre des initiatives concrètes pour la paix et le développement social et économique de ce pays.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer les remerciements de la délégation du Royaume-Uni à Norma Chan pour la façon extraordinaire dont elle a servi l'ONU et le Conseil de sécurité pendant tant d'années, de même que pour sa gentillesse, son efficacité et ses sages conseils. Son sens aigu et parfois vicieux de l'humour a égayé nos vies. Nous lui sommes très reconnaissants et nous lui souhaitons plein succès.

S'agissant de la question à l'examen, je voudrais, tout d'abord, remercier le Secrétaire général pour son dernier rapport en date sur la situation en Afghanistan (S/2009/475), et le Représentant spécial Eide pour son exposé d'aujourd'hui. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères Spantâ et le remercier pour sa contribution à notre examen de cette question.

Il importe que nous continuions d'avoir régulièrement des discussions franches sur la situation en Afghanistan. Ces rapports et ces exposés sont l'élément décisif de la collaboration du Conseil de sécurité au travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Quand le Conseil s'est réuni au mois de juin (voir S/PV.6154) plusieurs parmi nous, sinon tous avons souligné l'importance de l'élection du mois d'août pour l'Afghanistan et la nécessité pour l'ONU de travailler avec les autorités afghanes pour veiller à ce qu'elles soient crédibles, inclusives et sûres. Le fait que ces élections se soient déroulées, dans des conditions très difficiles, est en lui-même un

accomplissement. Organiser le premier processus électoral dirigé par les Afghans depuis 30 ans a été un pas important sur la voie de la création d'un Afghanistan stable, sécurisé et autosuffisant.

Le rapport du Secrétaire générale souligne certains de ces accomplissements notables, parmi lesquels, le nombre de bureaux de vote ouverts et la profondeur du débat politique. Il mentionne aussi les informations faisant état de la fraude électorale et des irrégularités. La seule réponse adéquate à ces informations est de permettre à la Commission électorale indépendante afghane et la Commission du contentieux électoral d'achever l'audit électoral qui est en cours. Nous devons être patients et permettre à ce processus de suivre son cours. Leur travail est important pour veiller à ce que le résultat des élections soit crédible et qu'il reflète la volonté du peuple afghan. Ils ont notre plein appui.

Comme le mentionne le rapport du Secrétaire général, peu importe le vainqueur de l'élection, la prochaine étape cruciale est la formation d'un gouvernement crédible et efficace, qui tiendra auprès du peuple afghan la promesse concernant les problèmes qui comptent : la sécurité, la gouvernance, la justice, le développement et un programme de réintégration réalisable. La construction d'une économie légitime et la poursuite de la lutte contre la corruption seront aussi des défis clés pour le nouveau Gouvernement. Nous sommes, avec le reste de la communauté internationale, prêts à soutenir ce gouvernement dans l'exécution de ses priorités, en mettant l'accent, autant que possible, sur le renforcement des capacités afghanes.

Dans cette optique, nous espérons qu'il y aura un accord sur la proposition d'organiser une conférence postélectorale à Kaboul, coprésidée par l'ONU et le prochain Gouvernement afghan, dont le but serait de consolider l'appui coordonné de la communauté internationale à un nouveau programme gouvernemental.

L'ONU, et plus particulièrement la MANUA, sera au cœur de l'appui international au nouveau Gouvernement. Sa capacité de guider et de coordonner l'ensemble de l'effort international est crucial pour le succès en Afghanistan. Ainsi, nous saluons la publication des objectifs stratégiques et des indicateurs de progrès de la MANUA, qui seront des outils importants pour mesurer les progrès réalisés. Nous espérons que ces objectifs continueront d'évoluer. Dans notre souci de renforcer davantage la capacité de

la MANUA d'exécuter son mandat, il importe de prendre une mesure correcte des progrès réalisés par la Mission et de son rôle dans la réalisation de nos objectifs communs, de même que ceux enregistrés par l'action internationale en général.

Nous continuons d'appuyer les plans de la MANUA visant à établir une présence élargie à travers le pays et nous espérons avoir plus de détails sur les plans d'expansion de la MANUA, leurs incidences en matière de ressources et l'établissement des priorités.

Malgré les nombreux défis auxquels l'Afghanistan est confronté, il est encourageant de pouvoir constater une tendance positive régulière dans la lutte contre les stupéfiants comme l'a décrit le Représentant spécial Eide lui-même. Après la baisse de 19 % constatée dans la culture de l'opium en 2008, il semble que cette année, elle diminuera de 22 %. À Helmand, la collaboration étroite avec les autorités afghanes a permis d'obtenir une réduction d'un tiers, et les opérations conduites cette année sous l'initiative tripartite de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime nous offrent un peu d'optimisme au niveau régional.

Je voudrais aborder brièvement la question des victimes civiles. La position du Royaume-Uni demeure la même. Nous regrettons sincèrement – nous regrettons sincèrement – toute victime civile. La perte de toute vie innocente est une tragédie. Comme l'a clairement indiqué le général McChrystal, protéger la population afghane est au centre de notre mission internationale, en contraste frappant avec les Taliban et leurs insurgés, qui, comme le mentionne le rapport de Secrétaire général, continuent d'être responsables de la majorité de victimes civiles.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude et ma reconnaissance aux efforts du Représentant spécial Eide et de tout le personnel de la MANUA, qui continuent de faire un travail d'une importance vitale, souvent dans des conditions très difficiles. L'attentat perpétré à Kaboul le 18 août qui a tué deux agents de la MANUA et blessé un troisième est un rappel tragique des dangers réels qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur tâche. Ils continueront d'avoir le plein appui du Royaume-Uni.

M. Dabbashi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je tiens d'emblée, Madame la Présidente, à me joindre à vous et aux orateurs qui m'ont précédé pour exprimer mes remerciements et ma gratitude à

M^{me} Norma Chan, qui a toujours été une indispensable référence pour ma délégation. J'apprécie sincèrement ses efforts, et en particulier l'aide qu'elle nous a inlassablement fournie, dès le premier jour de la présidence libyenne du Conseil de sécurité. Norma va certainement nous manquer au Conseil de sécurité. Nous regrettons son départ, mais nous lui adressons tous nos vœux de santé, de bonheur et de succès – ici ou ailleurs.

Je voudrais remercier le Secrétaire général pour le rapport complet et détaillé (S/2009/475) dont nous sommes saisis, ainsi que M. Kai Eide pour l'exposé qu'il a présenté au Conseil de sécurité. Je souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, que je remercie de s'être joint à nous.

Je voudrais saluer les efforts remarquables déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour reconstruire le pays malgré les nombreux problèmes de sécurité et les divers obstacles rencontrés par la Mission dans l'obtention des fonds dont elle a besoin.

Une fois de plus, nous examinons aujourd'hui la situation en Afghanistan, laquelle n'a guère changé depuis que les forces de l'OTAN ont expulsé les Taliban du pouvoir. Malheureusement, le peuple afghan continue de subir l'insécurité et les meurtres injustifiés de civils. Ce qui est le plus déplorable, c'est que les tueries sont le fait des deux camps – les forces internationales, d'une part, et les Taliban, d'autre part – qui trouvent des moyens de justifier leurs actes. Les forces internationales prétendent soit qu'elles se sont trompées, soit que les cibles visées étaient des Taliban. Ces derniers, quant à eux, disent qu'ils luttent contre la présence étrangère et contre les collaborateurs, mais les victimes sont toujours des Afghans innocents.

Une fois de plus, le rapport du Secrétaire général rappelle la dégradation des conditions de sécurité en Afghanistan et le nombre croissant de victimes civiles que font les attaques de groupes armés et les frappes aériennes des forces internationales. Nous souhaitons dire à nouveau à quel point nous déplorons les meurtres de civils, en particulier par les forces internationales, meurtres qu'à notre avis, elles sont clairement en position d'éviter. Mais cette situation se poursuit sans relâche en dépit des appels lancés en Afghanistan même et en dehors du pays.

Nous sommes également vivement préoccupés de lire au paragraphe 5 du rapport du Secrétaire général

que « [I]es efforts entrepris durant les dernières années pour étoffer les forces de sécurité nationales et internationales n'ont pas réussi à endiguer l'insurrection ». Ceux qui ont planifié la guerre en Afghanistan tentent de parvenir à une victoire militaire sans tenir compte du nombre de victimes civiles. C'est pourquoi, ces derniers mois, les effectifs des forces étrangères en Afghanistan ont augmenté, mais ceci a eu pour seul résultat d'accroître le nombre de victimes civiles et militaires.

Au début de la présente séance, M. Eide a déclaré que les conditions actuelles de sécurité sont les pires que le pays a connues depuis 2002. Il a ajouté qu'un grand nombre d'Afghans, se sentant politiquement et socialement marginalisés, ont rejoint l'insurrection. Je voudrais ajouter une autre raison à cela : les atrocités commises de temps à autre par les forces étrangères contre des civils afghans.

Cela nous amène à un point sur lequel ma délégation n'a cessé d'insister au sein du Conseil de sécurité, à savoir que la solution ne réside ni dans les effectifs des forces ni dans la quantité de matériel dont elles disposent. Au contraire, un règlement exige un examen global de la situation, de la question de la réconciliation à celle du développement durable. Nous partageons les vues exprimées au paragraphe 8 du rapport du Secrétaire général qui mentionne l'appel lancé par certaines forces politiques du pays à un cessez-le-feu avec les Taliban, première étape vers la stabilité du pays.

L'objectif final de la communauté internationale est d'aider le peuple afghan à mettre sur pied un État démocratique, stable et prospère en Afghanistan. La guerre contre les Taliban et autres éléments n'est pas un objectif en soi, surtout qu'à lui seul, le recours à la force ne permettra absolument pas d'instaurer la stabilité ou la sécurité. Cela ne sera possible que par le biais d'un dialogue axé sur la réconciliation nationale de tous les secteurs du peuple afghan et de tous ceux qui sont prêts à renoncer à la violence et à accepter la paix, et par la lutte contre la corruption, le trafic de stupéfiants et les autres maux.

Nous estimons donc que la communauté internationale doit adopter des programmes qui donnent à l'Afghanistan les moyens d'assumer pleinement ses responsabilités de pays souverain, capable de garantir à tous ses citoyens la sécurité et une vie digne et de créer les conditions nécessaires au retrait des forces étrangères le plus rapidement

possible. Nous croyons que c'est là une condition fondamentale de la réconciliation nationale, sans laquelle il n'y aura ni sécurité ni stabilité.

Certains des rapports précédents du Secrétaire général évoquaient les conditions qui régnaient dans divers centres de détention en Afghanistan. Il est dit au paragraphe 52 du rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui que le Représentant spécial a visité plusieurs centres de détention, notamment l'installation de détention de Bagram, administrée par les forces internationales, mais il n'y est faite aucune analyse des conditions qui règnent dans ces centres de détention ou du respect ou non du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Je voudrais demander à M. Eide de nous décrire, même brièvement, quelles sont les conditions dans ces centres de détention.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous saluons la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Rangin Dâdfar Spantâ, que nous avons écouté attentivement, en particulier pour ce qui concerne les quatre catégories de défis auxquels il a fait référence et auxquels son pays est confronté actuellement. Nous saluons également la présence du Ministre turc des affaires étrangères. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide, pour avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2009/475) et pour son travail remarquable face aux défis auxquels son Bureau est confronté pour promouvoir le développement de l'Afghanistan. De même, nous le remercions d'avoir inclus des indicateurs de progrès dans son rapport. Nous en assurerons le suivi nécessaire.

Un peu plus d'un mois après la tenue des élections à la présidence et aux conseils de province en Afghanistan et sans sous-estimer l'importance du processus d'élections démocratiques qui a eu lieu pour la première fois depuis de nombreuses années dans ce pays, ma délégation est préoccupée de constater que l'on n'a pas fait toute la lumière sur les résultats de ce processus terni par les nombreuses allégations d'irrégularités et de fraude électorale. Nous sommes également préoccupés par les actes d'intimidation et de la violence qui ont véritablement fait obstacle à la participation des citoyens au scrutin, notamment la participation des femmes.

Nous sommes certains que la Commission du contentieux électoral examinera attentivement les nombreuses plaintes qui lui ont été présentées pour que les résultats définitifs annoncés par la Commission

électorale indépendante soient respectés par tous les acteurs concernés pour éviter une recrudescence de la violence et avant tout pour aider l'Afghanistan et ses institutions à sortir renforcés de ce processus en privilégiant la cohésion sociale, la stabilité et la sécurité de la population dans l'ensemble du pays. Un nouveau contrat entre le Gouvernement et la population doit être mis en place, comme l'a suggéré le Représentant du Secrétaire général, ce qui permettrait à l'Afghanistan d'assumer les responsabilités d'un État souverain. À cet égard, nous appuyons tous les efforts déployés par le Représentant spécial pour s'assurer que le Gouvernement afghan puisse continuer de compter sur l'appui de la communauté internationale, en particulier des pays de la région, appui nécessaire pour œuvrer en faveur d'un processus inclusif qui mène à la paix. Il faudra que, de ces élections, naisse un Afghanistan renforcé et non pas de nouvelles causes de divisions irréconciliables dans cette nation qui a déjà tant souffert.

Pour ce qui est de la sécurité, le Mexique déplore l'augmentation du nombre d'incidents violents par rapport aux années précédentes. Ces chiffres nous montrent sans aucun doute que l'insécurité reste le principal facteur faisant obstacle au progrès en Afghanistan. Il y a, aujourd'hui même, de nouveaux incidents violents qui ont fait de nombreuses victimes civiles à Kandahar, incidents que nous condamnons. Nous considérons que les actions menées par les forces internationales doivent être accompagnées de mesures parallèles visant à promouvoir le développement, le respect des droits de l'homme et le renforcement de l'état de droit, ce qui permet de s'attaquer aux causes profondes de la violence. À cet égard, nous appuyons l'approche que la Force internationale d'assistance à la sécurité a commencé à mettre en œuvre, approche qui fera de la protection de la population afghane la priorité absolue.

Par ailleurs, nous reconnaissons les réussites obtenues en matière de réduction de la culture du pavot, question stratégique pour la sécurité du pays, ainsi que les progrès réalisés au niveau du dialogue et de la coopération bilatérale entre l'Afghanistan et le Pakistan et l'Iran, avancée importante pour faire face aux problèmes communs en matière de stabilité régionale, tels que la lutte contre le terrorisme, le trafic illicite de stupéfiants et la criminalité organisée. Nous espérons que ce processus débouchera sur une planification stratégique à long terme assortie de

mesures concrètes qui contribueront à accélérer et à étendre ces progrès.

Le Mexique note avec satisfaction que le Président Karzaï a signé une loi sur l'élimination de la violence contre les femmes qui criminalise les violences sexuelles, notamment le viol, le mariage forcé et le mariage des mineurs. Nous appuyons tout effort déployé par le Gouvernement pour garantir l'application de cette loi dans l'ensemble du pays. Nous reconnaissons également le travail réalisé par l'ONU, de concert avec les institutions juridictionnelles, pour faire respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme en ce qui concerne la détention et la conduite des procès.

La lutte contre la corruption et l'impunité méritent une attention toute particulière. Nous encourageons le Gouvernement afghan à donner l'élan nécessaire pour faire face à ce défi et obtenir des résultats qui lui permettront de renforcer son autorité et sa légitimité et qui lui gagneront la confiance de la population et renforceront sa position face aux actions de l'insurrection.

Pour terminer, le Mexique condamne à nouveau les attentats visant le personnel humanitaire et est préoccupé par la grave menace que représentent les mines et les restes explosifs de guerre pour la population civile. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour faire progresser le déminage et la destruction de ces engins dans le pays.

Enfin, je souhaiterais moi aussi saisir cette occasion pour remercier M^{me} Norma Chan et lui souhaiter plein succès dans ses activités futures.

M. Araud (France) : Madame la Présidente, permettez-moi naturellement, pour commencer, de remercier M^{me} Norma Chan de sa contribution aux travaux du Conseil et lui présenter tous mes vœux de bonheur dans la nouvelle vie qui s'offre à elle.

Permettez-moi également de saluer la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères afghan, M. Rangin Dâdfar Spantâ.

Dans le contexte postélectoral tendu que connaît l'Afghanistan, je tiens d'abord à souligner le travail remarquable de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui a confirmé son rôle central dans les efforts menés par la communauté internationale. Je souhaite en particulier saluer l'action du Représentant spécial, M. Kai Eide, qui, en

préservant une stricte mais vigilante impartialité, a apporté une contribution irremplaçable à la crédibilité du processus électoral. Je tiens donc à réaffirmer notre pleine confiance au Représentant spécial, tant dans son rôle de porte-parole de la communauté internationale auprès du peuple afghan, que dans ses efforts pour assurer la mobilisation et la coordination de la communauté internationale, dossier sur lequel beaucoup reste à faire encore malgré les progrès réalisés depuis un an. Pour relever ces défis, il aura besoin de l'appui sans faille de la communauté internationale. Il peut naturellement compter sur celui de la France.

La France, comme le Conseil le sait, s'est fortement engagée en Afghanistan : sur le plan militaire, avec plus de 3 000 hommes déployés dans des zones de combat dangereuses et qui ont payé un lourd tribut; sur le plan de la police également, avec le déploiement en cours des forces de gendarmerie dans le cadre de la Force de gendarmerie européenne; mais aussi sur le plan de l'aide civile, pour lequel mon pays a consenti des efforts très importants au cours des dernières années. Avec ses partenaires, la France poursuivra cet engagement le temps nécessaire à l'avènement d'un État afghan capable de prendre pleinement en main son destin.

Le 20 août dernier, les électeurs afghans se sont rendus aux urnes pour élire leur Président et leurs conseillers provinciaux. Comme le Représentant spécial du Secrétaire général l'a souligné, certaines irrégularités ont été signalées. La Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral ont engagé un audit sur ce sujet. Elles doivent pouvoir travailler dans la transparence et la sérénité, avec l'appui et la confiance de tous.

Dans l'attente des résultats définitifs, nous n'avons qu'une exigence : que les procédures soient respectées, pour qu'au final, le choix des Afghans soit respecté. Il est essentiel que le dialogue et le consensus national perdurent, y compris au-delà des élections. Quel que soit le résultat final, la mise en place d'un gouvernement où puisse s'exprimer ce consensus national est souhaitable.

Les élections ont été le moment, pour le peuple afghan, de constater ce qui a été accompli, mais aussi de se tourner vers l'avenir et d'exprimer ses espoirs et ses attentes alors que s'ouvre une nouvelle période dans l'histoire de l'Afghanistan. Pour la communauté internationale aussi, c'est le moment de faire le point

sur son engagement et d'évaluer les défis qui sont encore devant nous, ainsi que la meilleure manière d'y répondre.

C'est pourquoi la France, avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, a pris l'initiative de proposer à l'ONU la convocation d'une nouvelle conférence internationale sur l'Afghanistan, après l'installation du nouveau Gouvernement afghan. Le but d'une telle conférence serait sur la base de la stratégie globale, définie en 2008 à Bucarest et lors de la Conférence de Paris, d'établir le cadre des relations entre l'Afghanistan et la communauté internationale au cours de cette nouvelle phase, qui devra voir les Afghans assumer la pleine maîtrise de leur destin national.

Ces responsabilités progressivement accrues appelleront de la part des futures autorités afghanes une action plus déterminée, plus vertueuse et plus efficace que par le passé. Des réformes prioritaires doivent être conduites d'urgence sur des sujets d'ordre politique et intérieur, jusque-là objets d'efforts insuffisants : amélioration de la gouvernance, notamment locale; renforcement des capacités afghanes de sécurité, autant que civiles; intensification de la lutte contre la corruption; mais aussi relance du processus de réconciliation nationale et accélération de la réintégration progressive des combattants dans la société.

Nous nous réjouissons de la réponse positive du Secrétaire général à notre proposition. Les modalités de cette conférence devront être discutées avec les parties intéressées, à commencer naturellement par le prochain Gouvernement afghan. Il nous paraît en tout cas essentiel que cette réunion se tienne dès que possible, afin que la communauté internationale puisse appuyer le pacte renouvelé conclu entre le peuple afghan et son gouvernement.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier M. Eide, Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, de sa déclaration. Nous saluons également la présence de M. Spantâ, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan et le remercions de sa déclaration.

Nous suivons de près les élections en Afghanistan, qui auront une incidence considérable sur le processus de paix du pays. Nous espérons que le peuple afghan s'en servira pour élire les dirigeants qui représenteront la volonté populaire, promouvoir l'unité sociale et la stabilité et contribueront au

renforcement d'ensemble de la capacité de gouverner du Gouvernement.

Le maintien de la stabilité est au centre des efforts déployés en Afghanistan. Nous espérons que les forces de sécurité nationale afghanes, de concert avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la Force internationale d'assistance à la sécurité, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour préserver la stabilité en Afghanistan et garantir la sécurité des vies et des biens du peuple afghan. Nous espérons également que le Gouvernement afghan, l'Armée nationale et la Police nationale, avec l'aide de la communauté internationale, continueront à renforcer leurs capacités et assumeront rapidement de manière indépendante la responsabilité du maintien de la sécurité nationale et la stabilité sociale.

Nous notons que, grâce à l'appui vigoureux de la communauté internationale, l'Afghanistan a fait quelques progrès dans les domaines du processus de paix et de la reconstruction nationale. En particulier, la zone de culture de l'opium a été extrêmement réduite. Il s'agit d'un résultat important et d'une contribution aux efforts internationaux de lutte contre les stupéfiants. La communauté internationale doit continuer d'accroître ses investissements dans la reconstruction économique de l'Afghanistan et aider le pays dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et de la santé; appuyer ses efforts visant à améliorer l'infrastructure; promouvoir le développement positif de la société afghane; et réduire considérablement le nombre de facteurs de déstabilisateurs dans la société afghane.

Nous appuyons le rôle de coordination et d'encadrement que continue de jouer l'Organisation, pour aider l'Afghanistan à se reconstruire. En bon voisin, la Chine continuera, dans le cadre de ses possibilités, de fournir de l'aide à l'Afghanistan, de participer activement à sa reconstruction et d'œuvrer sans relâche pour lui permettre d'instaurer une paix et une stabilité durables.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour remercier M^{me} Norma Chan d'avoir servi l'ONU pendant plus de 30 ans et d'avoir contribué à la paix internationale. Je lui souhaite plein succès dans sa retraite.

M. Guillermet (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : À l'instar des autres délégations, je voudrais remercier M. Eide de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2009/475) et je saisis cette occasion pour le

féliciter, ainsi que tout le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour l'excellent travail qu'ils réalisent sur le terrain. Je remercie également M. Spantâ, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, de sa déclaration. Je remercie également le Ministre des affaires étrangères de la Turquie de sa participation à ce débat important.

Le Costa Rica est conscient des grands défis qui accompagnent le processus électoral et le mérite de tenir des élections en Afghanistan. Leur seule organisation est sans conteste un véritable succès. Ceci dit, l'attente prolongée des résultats définitifs met en péril les progrès accomplis. C'est pourquoi nous exhortons à la conclusion rapide et transparente du processus de recomptage, conformément aux procédures juridiques pertinentes.

Le nombre de plaintes soumises à la Commission du contentieux électoral est alarmant et suscite l'inquiétude que le processus électoral soit perçu comme n'ayant pas été juste et qu'il ait même manqué de légitimité. Ce qui aurait des conséquences négatives pour la consolidation de la démocratie, de la sécurité et de la paix du peuple afghan.

La communauté internationale doit demeurer attachée à des processus électoraux justes et transparents, manifestant ainsi son appui sans équivoque au peuple afghan dans le choix de ses autorités et de son propre destin. Nous espérons que les enseignements tirés de ce processus serviront à améliorer la planification et la tenue des élections parlementaires de 2010. Il faut tirer profit de cette expérience pour conférer une plus grande légitimité aux élections futures et pour renforcer les nouvelles institutions démocratiques. Les enseignements précieux que l'on peut tirer de cette expérience contribueront indubitablement à la viabilité de l'État afghan à l'avenir.

En matière de droits de l'homme, notre pays déplore l'augmentation des menaces et des attentats visant les femmes qui participent à la vie publique, ainsi que la poursuite des sévices sexuels dont sont très fréquemment l'objet les femmes et les filles. Dans ce contexte, nous considérons la signature de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes comme un progrès notable vers l'égalité des sexes et comme une avancée prometteuse dans la protection des femmes et des filles contre la violence.

La récente adoption de la loi sur le statut personnel des chiïtes, dont nous estimons qu'elle est discriminatoire à l'égard d'une minorité, nous préoccupe, car elle légalise des pratiques contraires aux droits de la femme établis par la Constitution et les traités internationaux auxquels l'Afghanistan est partie, comme le signale le paragraphe 51 du rapport du Secrétaire général. Il est donc nécessaire d'appeler les autorités à respecter la Constitution et d'honorer leurs obligations internationales en matière de protection de la femme.

Pendant le processus d'adoption de la résolution 1868 (2009) qui a prorogé le mandat de la MANUA, le Costa Rica s'est prononcé en faveur de l'inclusion de dispositions explicites afin que toutes les parties se conforment aux dispositions du droit international humanitaire et des droits de l'homme et que le bien-être de la population civile soit ainsi préservé. Il est donc crucial de mettre en œuvre des mesures destinées à protéger les civils.

Nous convenons qu'il est nécessaire d'adopter une approche globale qui reconnaît que le moyen d'assurer la stabilité de l'Afghanistan n'est pas exclusivement militaire. À cet égard, nous nous félicitons de la nouvelle approche adoptée par les forces militaires sur le terrain, qui vaut dorénavant concentrer leur attention sur la protection de la population civile au lieu d'attaquer les insurgés, conformément au rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui.

S'il y a eu effectivement une évolution dans l'approche militaire de la situation, nous sommes préoccupés par le nombre élevé de victimes civiles. Comme l'indique le Secrétaire général au paragraphe 54 de son rapport, une grande partie de ces pertes civiles est attribuée aux activités des forces progouvernementales. Nous regrettons également les attaques qui ciblent constamment le personnel humanitaire, victime d'actes d'intimidation, de vols, d'enlèvements et de meurtres, ce qui empêche l'aide humanitaire d'atteindre ceux qui en ont le plus besoin. Nous appelons le nouveau Gouvernement afghan à donner priorité à la sécurité dans son nouveau programme pour pouvoir ainsi avancer résolument vers la stabilité à long terme et améliorer les conditions du développement durable du pays.

Mon pays remercie l'ensemble du personnel de la MANUA pour les tâches entreprises, et il reconnaît ses efforts courageux pour promouvoir la paix et la

stabilité en Afghanistan. Nous saluons en particulier les efforts récemment déployés par la MANUA pendant les élections présidentielles et les élections aux conseils provinciaux. Le Costa Rica réaffirme son appui aux activités de la MANUA et au Représentant spécial du Secrétaire général.

Enfin, je voudrais également remercier Norma Chan pour l'engagement et le professionnalisme dont elle a fait preuve pendant sa longue carrière onusienne. Au nom de la délégation du Costa Rica, je lui souhaite une longue vie et beaucoup de bonheur dans la nouvelle étape de sa vie.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Kai Eide, de son exposé. Nous souhaitons la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Rangin Dâdfar Spantâ, et le remercions de sa déclaration.

Nous saluons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le rôle central qu'elle a joué et continue de jouer dans la coordination de l'action internationale et régionale, de l'assistance et de l'appui à l'Afghanistan. Nous nous félicitons de la tenue, le 20 août, des élections présidentielles et provinciales. Malgré les irrégularités dans le processus électoral, les élections sont une étape positive du processus de démocratisation en Afghanistan.

Nous nous félicitons des efforts déployés par la Commission du contentieux électoral pour traiter les contentieux, ce qui est nécessaire afin d'éviter désillusion et appréhension dans l'opinion publique afghane. Nous appelons toutes les parties et le peuple afghan à s'abstenir de commettre des actes illicites et à rester calmes dans l'attente des résultats de l'enquête.

L'Ouganda est préoccupé par l'incidence croissante de la violence et de l'insurrection des Taliban et des autres éléments antigouvernementaux. Nous condamnons ces attaques, qui visent à perturber la paix et la sécurité dans le pays. La responsabilité première d'assurer la paix et la stabilité en Afghanistan incombe au Gouvernement et à la population du pays. Toutefois, l'appui et l'engagement à long terme de l'ONU, des acteurs régionaux et sous-régionaux et de la communauté internationale au sens large sont essentiels pour consolider les forces de sécurité afghanes et leur permettre de jouer efficacement leur rôle. Par ailleurs, une coopération régionale plus étroite offrira de meilleures possibilités de relever les défis communs, qui ignorent les frontières nationales, et

donnera naissance à une dynamique de paix, de stabilité et de prospérité en Afghanistan.

Il reste beaucoup à faire pour régler les problèmes urgents liés à la reconstruction de l'économie du pays. Les efforts du Gouvernement nécessitent un appui renforcé de la part de la communauté internationale si l'on veut que le pays se relève de la dévastation causée par la guerre. Des domaines critiques tels que les soins de santé, l'éducation, l'énergie et l'infrastructure doivent être réglés afin de changer radicalement la situation sur le terrain, de donner plus d'espoir et d'offrir plus de promesses à la population. Ce faisant, le Gouvernement afghan doit assumer la responsabilité première du rétablissement des institutions essentielles de gouvernance et de reprise économique, avec l'appui de ses partenaires internationaux. Ceci est crucial pour un développement national durable.

Nous nous félicitons donc que le Gouvernement afghan joue un rôle moteur accru dans le processus de développement et qu'il en assure davantage le contrôle. La réussite de ces efforts de développement dépendra en grande partie de la disponibilité de ressources suffisantes et prévisibles. Nous appelons donc la communauté internationale à renforcer son appui au Gouvernement afghan dans la revitalisation de l'économie et le renforcement des institutions. À cet égard, nous appelons également les États Membres à fournir à la MANUA des ressources supplémentaires et un personnel spécialisé pour lui permettre de remplir son mandat. Nous nous félicitons des objectifs et des indicateurs énoncés dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/475), qui, nous l'espérons, permettront au Conseil d'assurer un suivi plus efficace des progrès accomplis dans la mise en œuvre du mandat et des priorités de la MANUA.

Pour terminer, l'Ouganda félicite le Représentant spécial du Secrétaire général et le personnel de la MANUA de l'importante contribution qu'ils apportent à la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Je voudrais également me joindre à vous, Madame la Présidente, et aux autres membres du Conseil pour exprimer nos remerciements sincères et notre profonde gratitude à Norma Chan pour la manière exemplaire dont elle a servi le Conseil. Elle a été un point de référence indispensable et fiable pour nous, membres du Conseil, en particulier pour les nouveaux membres. Nous lui souhaitons plein succès

dans ses nouveaux programmes et un bonheur complet dans sa retraite.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Évidemment, nous partageons tous les sentiments exprimés avec tant d'éloquence à M^{me} Norma Chan par nos collègues qui sont intervenus avant nous. Nous lui souhaitons plein succès dans ses tâches futures.

Nous remercions M. Kai Eide de son analyse complète et franche de la situation en Afghanistan, ainsi que d'avoir présenté le rapport périodique du Secrétaire général (S/2009/475). Nous souhaitons la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Spantâ. Nous avons écouté sa déclaration avec beaucoup d'attention.

La période à l'examen dans le rapport a principalement été marquée par la tenue d'élections présidentielles et locales en Afghanistan. Les résultats préliminaires ont été rendus publics et nous espérons que toutes les procédures nécessaires relatives au recomptage partiel des bulletins de vote menées par la Commission du contentieux électoral seront rapidement achevées. En fonction de ses résultats, nous comptons sur la formation rapide d'un nouveau Gouvernement afghan, d'autant plus essentielle que le pays doit faire face à des difficultés considérables.

La tenue même de ces élections, malgré la tentative des forces extrémistes d'empêcher que ne s'exprime la volonté du peuple, confirme la détermination des Afghans à instaurer un État fort, indépendant et démocratique.

L'insécurité demeure le principal obstacle sur la voie de la reconstruction de ce pays. Les chiffres fournis par le Secrétaire général concernant les incidents enregistrés confirment que l'action des autorités afghanes et la présence militaire internationale n'ont pas conduit à de véritables avancées dans ce domaine. La situation continue en effet de se dégrader rapidement. L'activité terroriste des Taliban et d'Al-Qaïda augmente et demeure le facteur principal de déstabilisation.

Sur cette toile de fond, nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) continuent d'entraîner la mort de civils. Une action est actuellement menée pour empêcher que des civils soient tués ou blessés, mais sans donner de résultats satisfaisants à ce jour.

Nous appuyons l'objectif de la réconciliation nationale en Afghanistan. Toutefois, nous ne pouvons pas ignorer le fait que la lutte contre les Taliban et Al-Qaïda revêt une dimension non seulement nationale, mais aussi régionale et internationale. C'est pourquoi le processus de réconciliation nationale ne doit pas aller à l'encontre des décisions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment l'application du régime des sanctions contre les Taliban et Al-Qaïda.

Nous n'approuvons pas la mise en place de conditions particulières visant à radier de la liste des sanctions des membres des Taliban qui se seraient repentis. Qui peut garantir qu'ils ne reprendront pas leurs activités passées? Si les autorités afghanes considèrent qu'il est utile d'établir des contacts avec d'anciens combattants, alors un tel dialogue doit avoir lieu uniquement avec ceux qui ont déposé les armes, reconnu le Gouvernement et la Constitution afghane et rejeté tout lien avec Al-Qaïda.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation concernant la production et le trafic de stupéfiants. Malgré un recul de la culture du pavot et la diminution relative du volume de production des stupéfiants, il est prématuré de parler de réussite en la matière.

Des milliers de personnes meurent à cause du commerce de la drogue. La seule mise en œuvre de mesures économiques ne suffit pas, même s'il faut continuer d'encourager la population à pratiquer des activités agricoles légales. Il est aussi clairement nécessaire d'employer de nouvelles méthodes non basées sur le recours à la force pour éliminer les cultures destinées à la production de drogues et détruire les infrastructures servant au trafic de drogue. La FIAS dispose des moyens nécessaires pour y parvenir.

Il faut s'occuper plus activement d'inscrire les trafiquants de drogue sur la liste des sanctions du Conseil de sécurité. Les trafiquants de drogue alimentent en effet les structures terroristes et extrémistes. La production à grande échelle de matières premières des stupéfiants, ainsi que des stupéfiants eux-mêmes, est une des principales sources de financement du mouvement terroriste et contribue dans une large mesure au développement de phénomènes délétères tels que la corruption et la criminalité.

Selon nous, l'ampleur de la menace que constituent les drogues afghanes exige un redoublement des efforts à différents niveaux. Nous

faisons ici référence, entre autres, à l'importance de regrouper les efforts de lutte contre la drogue menés par la FIAS sous la direction de l'OTAN, en coopération étroite avec le Gouvernement de ce pays et avec les actions de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), dans le but de mettre en place un cordon de sécurité antidroque le long des frontières afghanes. S'agissant de la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et le crime organisé en général, il faut mettre davantage à profit le potentiel qu'offrent les institutions régionales, qui ont démontré leur efficacité dans ce domaine. Je fais ici allusion avant tout à l'Organisation du Traité de sécurité collective et à l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Nous prenons acte de l'initiative de plusieurs États européens d'organiser une conférence internationale en Afghanistan pour débattre de l'assistance dont le pays aura besoin durant la période postélectorale. Il importe avant tout que cette proposition soit appuyée par les Afghans eux-mêmes. Nous avons pris note de la déclaration que M. Spantâ a prononcée aujourd'hui à ce sujet. Une telle conférence devrait être organisée une fois qu'un nouveau Gouvernement afghan aura été formé et aura commencé ses travaux.

Nous partageons tous des intérêts communs en Afghanistan, à savoir la sécurité et l'instauration d'un État démocratique et indépendant. Nous appuyons l'action de la FIAS et des forces de coalition. À cet égard, nous avons conclu des accords bilatéraux sur le transit militaire avec la République fédérale d'Allemagne, la France et, dernièrement, avec l'Espagne. Un accord concernant le transit de cargaisons non militaires a également été signé, et il existe un accord important de transit militaire avec les États-Unis d'Amérique. Nous comptons sur le lancement rapide de la mise en œuvre du Plan d'action des États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de la République islamique d'Afghanistan, adopté à l'occasion d'une conférence extraordinaire sur l'Afghanistan organisée à Moscou. Nous invitons tous les États et organisations internationales concernés à contribuer à la mise en œuvre de ce Plan d'action.

La Fédération de Russie est véritablement intéressée à la stabilisation durable de la situation en Afghanistan. Nous œuvrerons à cet objectif en collaboration étroite avec nos partenaires afghans et internationaux.

La Présidente (*parle en anglais*): Je vais maintenant prononcer une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Au nom des États-Unis, je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial, M. Kai Eide, pour l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui et pour la manière remarquable dont il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à un moment décisif. Je voudrais aussi remercier le Ministre afghan des affaires étrangères, M. Spantâ, pour sa présence ici aujourd'hui et exprimer, par son entremise, notre estime et notre respect pour le peuple afghan.

Les États-Unis continuent d'appuyer fermement l'action de la MANUA visant à réaliser les objectifs figurant dans la résolution 1868 (2009), car que celle-ci œuvre de concert avec le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Le travail de la MANUA n'est pas encore achevé, mais des avancées importantes ont été réalisées au cours des trois derniers mois.

Le processus électoral afghan en cours a connu des difficultés mais nous saluons le courage des électeurs afghans et le dévouement des fonctionnaires en charge du dépouillement, du décompte des bulletins de vote et du contrôle du scrutin. Les États-Unis continueront d'encourager toutes les parties à respecter les institutions afghanes qui ont organisé ces élections.

S'il y a eu de graves allégations de fraudes, qui font l'objet d'une enquête, les citoyens afghans essaient de résoudre leurs problèmes par un processus officiel et non par la violence. La communauté internationale doit appuyer la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral au moment où elles effectuent la tâche difficile d'enquêter et de statuer sur les cas de fraude, en conformité avec les responsabilités qui leur incombent en vertu de la loi afghane.

Lorsque le nouveau Gouvernement afghan sera installé, nous devons commencer rapidement à collaborer avec lui afin de l'aider à se doter des capacités nécessaires pour répondre aux besoins du peuple afghan.

Même si cette période électorale va bientôt s'achever, nous devons toutefois commencer à préparer les élections parlementaires de 2010. Comme il est noté à juste titre dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/475), ce travail doit commencer immédiatement.

Non seulement la MANUA joue un rôle essentiel dans les élections afghanes, mais elle est également indispensable en tant que coordonnatrice de l'assistance internationale à l'Afghanistan. Nous travaillerons en collaboration étroite avec le Gouvernement afghan et la MANUA pour veiller à ce que l'aide soit bien adaptée aux priorités afghanes. Nous avons déjà constaté des progrès sérieux en matière de programmes agricoles, domaine dans lequel les États-Unis envisagent de doubler leur assistance l'année prochaine, conformément aux priorités afghanes. Nous réaffirmons également notre engagement à collaborer avec la MANUA afin de réduire l'inefficacité et de veiller à ce que l'aide fournie soit appropriée et efficace, et nous appelons d'autres donateurs à se joindre à nous.

Les États-Unis sont également heureux de constater que la MANUA parvient à étendre sa présence à l'ensemble de l'Afghanistan. Comme le note le Secrétaire général, la MANUA est en bonne voie de parvenir à porter à 17 le nombre de bureaux provinciaux d'ici à la fin de l'année. Cette présence accrue dans les provinces, voulue au titre de la résolution 1868 (2009), permettra à la MANUA de mieux superviser et coordonner les programmes d'aide sur le terrain.

Mon gouvernement invite l'Organisation des Nations Unies à approuver l'augmentation du budget de la MANUA pour 2010 afin de permettre la mise en place d'autres bureaux provinciaux et nous encourageons tous les autres États Membres à appuyer les activités de terrain de la MANUA dans les provinces en fournissant le personnel et les ressources nécessaires.

Les États-Unis félicitent la MANUA d'avoir établi les objectifs et les indicateurs de progrès figurant dans le rapport du Secrétaire général. Ces objectifs définissent les domaines clefs sur lesquels la MANUA, la communauté internationale et le Gouvernement afghan doivent axer leurs efforts. Fort utilement, ils nous permettent d'identifier des paramètres pour mesurer de façon concrète les succès.

Je voudrais évoquer un dernier point, sur lequel il est nécessaire d'être clair. Les soldats des États-Unis et de la Force internationale d'assistance à la sécurité continuent de fournir de grands efforts pour éviter les victimes civiles, comme l'illustre l'approche du général McChrystal qui insiste pour que les opérations militaires accordent la priorité à la protection de la

population civile. Cet effort place la population afghane au cœur de la Mission. Il est également le reflet d'une réalité où la grande majorité des pertes civiles en Afghanistan est causée par des actes de terrorisme sans pitié commis par des groupes insurgés qui agissent sans le moindre égard pour les vies afghanes. Les États-Unis déplorent toutes les pertes en vies humaines lors d'opérations militaires et font tout leur possible pour éviter les victimes civiles. Lorsqu'il y a des victimes, nous fournissons une aide humanitaire aux communautés touchées et menons, conjointement avec le Gouvernement afghan, des enquêtes approfondies pour établir les faits.

Nonobstant tous les progrès accomplis par l'Afghanistan, nous devons travailler de concert pour accomplir encore plus. Les États-Unis continuent de penser que la MANUA est un élément essentiel de nos efforts communs pour aider le peuple afghan dans sa lutte pour reconstruire son pays et vaincre un ennemi acharné. Nous continuerons d'appuyer la mission décisive dont s'acquitte la MANUA pour le bien de l'Afghanistan et dans l'intérêt de la paix et de la sécurité dans la région.

Pour mémoire, je voudrais qu'il soit pris acte de mon objection à certaines des observations formulées par le représentant de la Libye, qui, selon moi, ne contribuent pas utilement au débat d'aujourd'hui.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au Représentant spécial Eide afin qu'il fasse des observations complémentaires.

M. Eide (*parle en anglais*) : Deux ou trois questions ont été soulevées sur lesquelles je voudrais faire quelques brefs commentaires.

La première a trait à l'observation formulée par le représentant du Royaume-Uni concernant l'expansion de nos bureaux. Pour lui donner une réponse rapide, j'espère qu'au cours des tout prochains mois nous serons en mesure d'ouvrir quatre bureaux supplémentaires dans les provinces où il est possible de fonctionner. Il nous a été demandé de nous rendre dans certaines provinces sans aucune arme, alors que, même armées, certaines personnes refusent catégoriquement de s'y rendre. Ces provinces-là ne sont donc pas notre priorité. Après cela, l'ouverture de nouveaux bureaux dépendra en fait de la volonté des membres du Conseil

et de nombreux autres de nous fournir les ressources dont nous avons besoin.

La deuxième question a trait à l'observation de l'Ambassadeur libyen concernant les victimes civiles. Je me dois de dire que les efforts déployés actuellement par le général McChrystal sont impressionnants, et j'ai pu constater moi aussi ces dernières semaines que le nombre des victimes civiles a baissé. Il y a eu un incident grave, tout à fait regrettable, mais à part cela, la tendance, ces dernières semaines, va réellement dans la bonne direction. Je félicite le général McChrystal de ses efforts. Lui et moi avons sur ce point la même façon de voir les choses.

En ce qui concerne les centres de détention, je me suis rendu dans un certain nombre d'entre eux et j'ai l'intention de continuer à le faire. Il y a trois raisons à cela. Premièrement, cela me permet de voir dans quelles conditions vivent les détenus; deuxièmement, je peux ainsi m'assurer que les détenus ont la possibilité d'être en contact avec leurs familles; et la troisième raison a, bien entendu, trait à la possibilité de recourir à la justice. De manière générale, je dirais que la nouvelle installation construite à Bagram représente un gigantesque pas dans la bonne direction. Pour ce qui est des installations afghanes, je dirais qu'elles sont misérables à bien des égards. La raison en est claire : le manque de ressources. Elles n'en ont pas. Beaucoup pourrait être fait à cet égard si les donateurs étaient en mesure de fournir davantage de ressources.

Nous ne manquons pas seulement de ressources pour les installations en elles-mêmes, mais pour le système judiciaire aussi. Cela, bien entendu, rend encore plus difficile la possibilité de faire fonctionner les choses comme elles le devraient. J'en appelle aux donateurs pour qu'ils fournissent davantage de ressources, et je sais que les responsables au sein du

Gouvernement afghan partagent pleinement mon avis à cet égard.

Enfin, bien que l'Ambassadeur français ne m'ait pas posé de question, je voudrais faire une observation sur ce qu'il a dit. Il a déclaré qu'il m'était reconnaissant du rôle que j'ai joué dans le processus électoral. Je dois dire que durant la période très complexe que nous avons traversée, et cela est un signe très positif, il y a toujours eu une parfaite harmonie entre mes vues et celles des ambassadeurs assis à cette table et d'autres membres de la communauté diplomatique à Kaboul. Cela a, à n'en pas douter, facilité notre dialogue avec les autorités afghanes.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir d'inviter M^{me} Norma Chan à prendre la parole.

M^{me} Chan (Chef du Service du secrétariat du Conseil de sécurité) (*parle en anglais*) : Je voudrais dire quelques mots, mais je promets de ne pas parler plus de cinq minutes. Après 36 années à l'ONU, et après la journée d'aujourd'hui, que puis-je demander de plus? Le moment est vraiment venu pour moi de prendre ma retraite. Je suis très touchée et ravie par les sentiments qui m'ont été exprimés ce matin. Je tiens à remercier tous ceux ici présents de m'avoir accordé cet honneur. J'ai eu le grand privilège d'avoir la possibilité et l'honneur de travailler avec eux et avec tous ceux qui les ont précédés. Du fond du cœur, je les remercie tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : En notre nom à tous, j'adresse une fois encore mes meilleurs vœux à M^{me} Chan.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 50.